



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 21 juin 2025

Moulin du Roc - Niort

SOMMAIRE

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire	3
Discours de la Présidente	8
Adoption du procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2024 et de l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024	23
Rapport du Comité Directeur	25
Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2024	25
Rapport du Commissaire aux comptes	33
Rapport des activités sportives	35
Rapport du médecin fédéral	44
Vente de la Maison des sports	48
Budget 2026	49
Adoption des résolutions	51
Questions diverses	59
Moreau Sport Gym Paris 2025	59
Mise à l'honneur des anciens membres du Comité Directeur	61
Présentation des récipiendaires	62
Reconnaissances Or QualiClub	70
Clôture	71

La séance est ouverte à 14h45 par M. Alexandre Domange, Secrétaire Fédéral.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Monsieur Domange - Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des structures déconcentrées,

Monsieur le Président du Comité régional de Nouvelle-Aquitaine, cher Frédéric,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de la FFGym,

Mesdames, Messieurs les membres honoraires de la FFGym,

Monsieur le Directeur Technique National, cher Gaël,

Mesdames, Messieurs les élus des collectivités et du monde sportif,

Mesdames, Messieurs les partenaires,

Mesdames, Messieurs, ici présents,

Bienvenue !

Et merci pour votre présence.

Pour ce 202^{ème} congrès de la FFGym, le Comité régional de Nouvelle-Aquitaine et la ville de Niort nous accueillent en terres poitevines, dans cette scène nationale du Moulin du Roc et la Chamoiserie Boinot, situées en trait d'union entre le centre-ville et le marais Poitevin.

Cette assemblée générale ordinaire est la première du cycle olympique qui s'est ouvert après les Jeux Olympiques de Paris 2024, et la première du mandat de l'équipe « Au cœur de la Gym » élue en novembre dernier.

Je souhaite souligner l'engagement et le dynamisme de tous les acteurs qui font vivre et font aimer nos gymnastiques sur chaque commune, chaque département, chaque région, en métropole et en outremer.

C'est bien portée par l'engagement et le dynamisme de tous ces acteurs que nous représentons aujourd'hui, que la Fédération Française de Gymnastique a avancé durant cette saison 2024-2025.

Afin de vous en présenter le résultat, je déclare l'assemblée générale ordinaire de ce 202^{ème} congrès fédéral ouverte.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Je voudrais excuser :

Madame Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la jeunesse et de la vie associative,
Monsieur Michel Cadot, Président de l'Agence Nationale du Sport,
Madame Amélie Oudéa-Castera, Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français,
Monsieur Morinari Watanabé, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique,
Monsieur Farid Gayibov, Président de l'European Gymnastics,
Monsieur Michel Boutard, Vice-Président de l'European Gymnastics,
Monsieur Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine,
Monsieur Mathias Lamarque, Directeur de la DRAJES de Nouvelle-Aquitaine,
Madame Martine Vital, Présidente de l'Association des Anciens Internationaux de la FFGym.

Je voudrais saluer la présence de :

Madame Florence Ville, Adjointe aux sports de la ville de Niort,
Monsieur Georges Guelzec, Président d'honneur de l'European Gymnastics,
Monsieur James Bateau, Président de la FFGym de 2013 à 2024,
Madame Céline Gomis et Monsieur Philippe Garrigues du cabinet Amplitude assurances,
Monsieur Grégory Lefort, représentant la Présidente de l'Amicale des juges nationaux et internationaux,
Messieurs Patrice Ferraina et Sébastien Ménard pour la société Gymnova,
Madame Herminie Frescaline pour la société Moreau.

Je cède maintenant la parole à Monsieur Frédéric Bureau, Président du Comité régional de Nouvelle-Aquitaine qui nous accueille :

Monsieur Bureau – Madame la Présidente de la Fédération Française de Gymnastique, chère Dominique, Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je vous souhaite la bienvenue ici à Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres, au cœur de notre belle région de Nouvelle-Aquitaine, à l'occasion de cette Assemblée Générale de la Fédération Française de Gymnastique.

Je tiens tout d'abord à remercier la Fédération pour la confiance accordée à notre région pour l'organisation de cet événement majeur de la vie fédérale.

C'est un honneur de pouvoir accueillir dans notre territoire tous les acteurs engagés au service de notre passion commune : la gymnastique sous toutes ses formes.

La Nouvelle-Aquitaine, forte de ses 121 clubs affiliés et de ses plus de 33 500 licenciés, est une terre dynamique et engagée dans le développement de la gymnastique pour tous : du plus jeune âge à l'élite, du loisir à la compétition, en passant par la gymnastique adaptée et inclusive.

Notre région porte une ambition : celle de faire rayonner la gymnastique partout sur le territoire, en tissant des liens forts entre les clubs, les comités départementaux, les collectivités, les institutions, et bien sûr, la Fédération. Cet engagement repose sur la passion des bénévoles, l'investissement des éducateurs et la détermination de nos gymnastes, qui sont les véritables forces vives de notre mouvement.

Cette assemblée générale est l'occasion, une fois de plus, de faire entendre nos voix, de partager nos expériences, de débattre, et de construire ensemble l'avenir de la gymnastique française. Elle est aussi un moment de convivialité, de retrouvailles et d'élan collectif.

Je souhaite que ces journées à Niort soient riches de travail constructif, d'échanges fructueux et de perspectives enthousiasmantes pour notre Fédération.

Je vous remercie chaleureusement de votre présence et vous renouvelle, au nom de toute l'équipe régionale et des départements de Nouvelle-Aquitaine, nos vœux de bienvenue.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous et vive la gymnastique !

Applaudissements.

Monsieur Domange - Merci Frédéric. Madame Florence Ville, adjointe aux sports de la ville de Niort, nous fait l'honneur de sa présence. Madame, je vous invite à vous avancer pour quelques mots.

Madame Ville – Merci à vous d'être venus à Niort. Je suis ravie de voir cette salle dédiée à la culture niortaise vous accueillir aujourd'hui. Bienvenue parce que vous voyez qu'aujourd'hui la culture et le sport peuvent être un terrain qui se rapproche. Merci d'avoir choisi Niort et au nom du Maire de Niort, Président de l'agglomération, Jérôme Baloge, je suis ravie de vous accueillir. Vous l'avez dit monsieur tout à l'heure, ce centre d'action culturelle est situé à proximité de Port Boinot, qui est une ancienne usine que nous avons réhabilitée en lieu de vie et de convivialité pour l'ensemble des niortais et qui constitue une trame verte sur Niort. Allez y faire un tour ce soir, il y a de l'ambiance et c'est sympa, surtout avec la fête de la musique.

Pour parler gymnastique, nous avons à Niort un club important qui compte plus de 500 adhérents. Je pense que Monsieur Leclerc doit être dans la salle. Ce club bénéficie de la part de la collectivité, parce que c'est un choix, d'une salle qui lui est dédiée. Je tiens à souligner les difficultés, parce que vous avez parlé de beaucoup de choses Monsieur à l'instant, mais pas du rôle des collectivités et du financement que les collectivités doivent apporter pour permettre le soutien et l'exercice de l'ensemble des activités sportives. Sur Niort, nous avons plus de soixante activités sportives et un nombre très important d'équipements. Les collectivités n'ont pas forcément les moyens de tout entretenir et de répondre positivement à tout le monde. Nous avons l'effet des Jeux Olympiques, nous avons l'héritage des Jeux Olympiques et vous avez l'héritage des Jeux Olympiques à gérer. Nous l'avons aussi. Je suis avec une autre casquette référente départementale de l'association des élus aux sports. Et je vois que c'est une problématique globale. Aujourd'hui, le sport, et je vais parler pour Niort, est en pleine augmentation. Nous avons des licenciés partout. Vous connaissez l'état de nos finances et je souhaite aussi attirer votre attention là-dessus parce que c'est assez complexe d'avoir un nombre de licenciés en augmentation, des finances à la baisse, des équipements à entretenir, des équipements à proposer, des exigences posées aussi par les fédérations diverses. Je sais que vous en êtes certainement extrêmement conscients mais à Niort nous faisons ce que nous pouvons avec les moyens que nous avons, les ponctions de l'Etat qui sont faites. Et nous savons aussi qu'il y a de fortes chances qu'au niveau de l'Etat, au niveau de l'ANS, nous ayons des baisses voire des suppressions de financement. Voilà ce que je voulais vous dire. Néanmoins, je vous souhaite un très bon séjour à Niort. Vous avez bien commencé vos activités. Je ne voulais pas plomber l'ambiance avec ces histoires de financement mais le club de Niort pourra vous dire que ce n'est pas simple. Et quand il faut trouver plusieurs centaines de milliers d'euros pour réhabiliter une salle, c'est compliqué. Niort a été l'une des premières villes de France à avoir un gymnase par collège, vous voyez à peu près de quand datent nos équipements. Il faut tout entretenir, essayer de satisfaire le plus grand nombre. A titre personnel, je suis convaincue que le sport est un facteur de développement, de santé aussi à long terme.

En tout cas, bonne assemblée et pour ceux qui le souhaiteraient, revenez à Niort quand vous voudrez, vous serez toujours les bienvenus.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Madame l'adjointe.

Avant d'entamer nos travaux, je vous propose quelques minutes pour nous souvenir. Plusieurs de nos amis ne sont plus des nôtres aujourd'hui. Leur disparition laisse un vide dans leur famille et dans notre famille gymnique.

Je vous invite à vous lever – si vous le pouvez – et à observer ensemble un moment de silence pour honorer leur mémoire.

Rappelons-nous de :

Alain Castan

Josette Boyer

Franck Bardy

David Curtelin

Adèle Marchand

Yvette Vernet

Ginette Tripoteau

Jean-Pierre Sagne

Bernard Girard

Jacqueline Gaugey-Brisepierre

Jean Passicousset

Elise Gabert-Dubar

Eric Poujade

Monsieur Domange - Souvenons-nous en images du grand champion qu'était Eric.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Finissons cet hommage à tous nos disparus par une salve d'applaudissements.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci pour eux.

La parole est maintenant à Madame Dominique Mérieux, Présidente de la Fédération Française de Gymnastique.

Discours de la Présidente

Madame Mérieux - Monsieur le Président du Comité régional de Nouvelle-Aquitaine, cher Frédéric,
Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents départementaux, représentant les clubs affiliés,
Mesdames les Présidentes et messieurs les Présidents régionaux,
Madame Herminie Frescaline, pour la société Moreau,
Messieurs Patrice Ferraina et Sébastien Ménard, pour la société Gymnova,
Madame Céline Gomis et Monsieur Philippe Garrigues, pour le cabinet Amplitude assurances,
Monsieur Grégory Lefort, représentant la Présidente de l'Amicale des juges nationaux et internationaux,
Monsieur Georges Guelzec, Président honoraire de European Gymnastics,
Mesdames, Messieurs les membres d'honneur de la Fédération,
Mesdames et Messieurs de la Direction Technique Nationale,
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques,
Monsieur le Directeur Exécutif, David Vallée, et l'ensemble du personnel fédéral,
Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur et des commissions fédérales,

Monsieur le Trésorier fédéral, cher Olivier,

Monsieur le Secrétaire fédéral, cher Alexandre,

Monsieur le Directeur Technique National, cher Gaël,

Mesdames, Messieurs,

La transformation dans le respect, l'ambition dans la cohésion

Je suis ravie de vous retrouver à Niort pour ce 202^e congrès fédéral, un rendez-vous essentiel où s'expriment à la fois les responsabilités que nous portons et l'histoire que nous écrivons ensemble.

Je tiens à remercier tout particulièrement les structures déconcentrées, ainsi que les clubs, qui ont été nombreux à exprimer leur soutien au projet « Au cœur de la gym ». C'est grâce à votre mobilisation, à votre confiance que cette nouvelle équipe a pu être élue.

Vous avez cru en cette ambition collective : celle d'une fédération fidèle à ses valeurs, à l'écoute des réalités du terrain, et résolument engagée dans une dynamique de modernisation. Nous avons été élus pour agir, pour transformer, et pour répondre avec lucidité et responsabilité aux défis de notre temps. Et c'est précisément ce que nous faisons depuis le premier jour.

Notre équipe réunit des élus aux parcours complémentaires et incarne la diversité. Elle traduit la volonté de croiser les expériences et les énergies. Des élus qui connaissent en profondeur le fonctionnement fédéral, parce qu'ils y ont exercé des responsabilités, côtoient aujourd'hui de nouveaux élus, porteurs d'expérience de terrain, d'idées nouvelles, de compétences, et d'une envie sincère de contribuer.

Cette diversité est notre force. Elle reflète un collectif où chacun s'investit pleinement, avec exigence et implication.

Depuis sept mois, nous sommes à l'œuvre. Les commissions sont en action, les groupes de travail pleinement mobilisés, et les échanges, témoignent de la vitalité de notre fonctionnement démocratique. Ce pluralisme est une richesse, à condition qu'il s'inscrive bien sûr dans une volonté d'avancer. Nous devons éviter, en effet, les positions figées qui entravent l'élan collectif au lieu de le nourrir.

Un cycle fédéral, vous le savez, passe vite. C'est pourquoi, dès les premières semaines, nous avons structuré une feuille de route, planifié des priorités et lancé les chantiers indispensables à la transformation

de notre Fédération. Les fondations sont désormais posées. Je reviendrai un peu plus tard sur ce qui a déjà été accompli, ce qui est en cours, et les prochaines étapes à venir.

Avant d'aller plus loin dans mes propos, il me semble important de rappeler ce qui fonde notre responsabilité première : notre rôle de fédération délégataire.

La FFGym dans son rôle de fédération délégataire

Parce qu'elle agit au nom de l'État dans l'organisation de ses disciplines, la Fédération assume pleinement les responsabilités qui découlent de ce statut. Ce rôle implique des exigences fortes, un cadre réglementaire précis que nous appliquons avec rigueur, et la production de plusieurs documents fondamentaux à destination du ministère et l'Agence Nationale du Sport, dans les semaines à venir.

Parmi eux :

- *Le Contrat de délégation*, qui formalise les engagements de la Fédération pour les quatre prochaines années. Il traduit la manière dont nous assurons nos missions de service public, en matière de développement, de formation, de haut niveau, de gouvernance de sécurité des pratiques, de lutte contre les violences, d'équité d'accès, d'écoresponsabilité ou encore d'animation territoriale. C'est à travers ce document que l'État évalue notre capacité à tenir notre rôle de fédération reconnue et responsable.

- *Le Projet de Performance Fédéral (PPF)*, document stratégique qui définit et décrit l'organisation de notre filière de haut-niveau, de la détection à la haute performance pour l'ensemble des disciplines. Compte tenu de la nomination récente de notre DTN, nous avons convenu avec l'Agence Nationale du Sport de proroger le PPF actuel, en y intégrant les évolutions nécessaires, notamment la reconnaissance de deux nouvelles disciplines : la Gymnastique Acrobatique (GAc) et le Parkour (PK). Le document définitif sera élaboré tout au long de la prochaine saison, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, pour une mise en application dès la saison 2026-2027.

- S'ajoute désormais, *un plan d'action quadriennal* dans le cadre de la charte des 15 engagements écoresponsables, une nouvelle exigence de l'État, orientée vers la transition écologique du sport. Il concerne nos événements, nos pratiques, nos mobilités, nos achats, nos politiques de sobriété.

Ces obligations viennent alourdir la charge administrative déjà conséquente.

Aujourd'hui, les fédérations ne sont plus de simples opérateurs sportifs. Elles sont devenues des partenaires opérationnels de l'État dans la mise en œuvre de ses politiques publiques.

Mais cette montée en responsabilité s'accompagne d'un paradoxe préoccupant : les attentes ne cessent d'augmenter, tandis que les moyens, eux, diminuent.

Le contexte sportif national, un recul budgétaire inquiétant

Le sport français est en effet aujourd'hui confronté à une réduction budgétaire majeure. Pour 2025, le budget consacré au sport, s'établit à 750 millions d'euros, contre 889 millions d'euros en 2024 soit une baisse de 174 millions d'euros.

Et ce chiffre cache une réalité encore plus inquiétante : si l'on retire les crédits exceptionnels liés aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la baisse réelle des moyens disponibles pour le sport est estimée à près de 200 millions d'euros. Autrement dit, ce sont les financements structurels, ceux qui font vivre les clubs, les fédérations, les projets éducatifs, inclusifs ou territoriaux, qui sont les premiers touchés.

À cela s'ajoute une incertitude préoccupante concernant le maintien du Pass'Sport : sera-t-il reconduit à l'identique, revu à la baisse, attribué à un public plus restreint ou différent, ou même supprimé purement et simplement ? À ce jour, nous n'en savons rien. Et pourtant, ce dispositif représente un soutien déterminant pour faciliter l'accès à la pratique sportive de milliers de jeunes. Nous avons pu directement alerter la Ministre des Sports à ce sujet lors de notre rencontre au mois d'avril dernier.

Le CNOSF, pilier du mouvement associatif sportif, a vu sa subvention amputée de 75 %, soit près de 30 % de son budget global.

Au-delà des chiffres, c'est un signal inquiétant qui questionne clairement la place que notre pays entend accorder au sport, alors même qu'il constitue un levier majeur de cohésion sociale, d'éducation et de santé publique.

Face à cette situation, des échanges ont été engagés entre la Ministre des Sports et le Président du CNOSF, laissant entrevoir une évolution positive que nous espérons à la hauteur des enjeux.

La FFGym est, elle aussi, directement impactée. Malgré la reconnaissance récente de deux disciplines supplémentaires de haut niveau, notre contrat de performance a été réduit de 248 000 €, conséquence

d'un arbitrage lié, en partie, aux résultats des Jeux de Paris. Nous assumons cette réalité et avons d'ores et déjà engagé un travail structurant pour recréer une dynamique de performance ambitieuse et durable.

Parallèlement, nous subissons également une baisse de 8.5 % de l'enveloppe du Projet Sportif Fédéral. L'enveloppe PSF est de 1 980 000 € en 2025 soit une baisse de 184 000 € ce qui impacte directement notre capacité d'accompagnement des projets portés localement.

Un autre signal alarmant nous préoccupe : la diminution continue du nombre de cadres d'État mis à disposition de la FFGym. En quelques années, nous sommes passés de 90 à 57 postes. Cette perte de moyens humains, silencieuse mais lourde de conséquences, oblige aujourd'hui la Fédération à recruter sur ses propres ressources pour maintenir un accompagnement technique adapté. Ce n'est pas un choix, c'est une nécessité, qui pèse fortement sur le budget fédéral, dans un contexte déjà bien contraint.

Enfin, une réunion décisive avec l'ANS Développement est programmée le 5 juillet, concernant la reconduction du dispositif "5000 équipements". Ce programme prévoit 94,5 millions d'euros d'engagements pour 2025, avec un soutien pouvant aller jusqu'à 80 %. Il permet à nos clubs d'acquérir du matériel mobile à coût réduit, favorisant l'implantation de la gymnastique là où elle n'est pas encore présente dans les écoles, les quartiers, ou encore les territoires isolés.

Nous défendrons avec la plus grande détermination le maintien de ce dispositif sans garanti de réussite

La licence, un choix responsable

Concernant les licences, le compteur fédéral affiche aujourd'hui 347 000 licences. C'est un record historique, avec une hausse de 2 % par rapport à la saison précédente. Je tiens à remercier chaleureusement les clubs, qui sont les premiers artisans de cette dynamique. Merci également aux structures déconcentrées, qui veillent sur leurs territoires au respect des statuts, qui encouragent et accompagnent les clubs dans la prise de licences, et qui contribuent ainsi à renforcer notre représentativité.

1 adhérent = 1 licence : cette règle simple est le socle d'une Fédération plus forte, plus entendue, plus respectée.

Pour deux saisons consécutives, 2025-2026 et 2026-2027, dans ce contexte de restrictions budgétaires, nous avons pourtant fait le choix de ne pas augmenter le coût de la licence. Ce choix n'était pas le plus simple. Mais nous l'avons fait par responsabilité, par cohérence et par volonté de préserver l'accessibilité à notre sport et ne pas faire peser sur les familles le poids des arbitrages nationaux.

Alors chères Présidentes, chers Présidents, dans la conjoncture que nous connaissons, j'ai la conviction que nous devons parler d'une seule voix et avancer de manière concertée.

Aussi, je vous invite à faire le même choix. Il serait difficilement justifiable que l'effort consenti au niveau fédéral soit, finalement, effacé par une hausse des cotisations territoriales qui reviendrait à faire porter la charge aux clubs que nous avons justement choisi de préserver. Nous avons besoin d'unité, de clarté et d'alignement stratégique à tous les niveaux.

Je vous remercie par avance.

La direction technique reconstruite au service du projet fédéral

L'un des premiers enjeux de ce début de mandat a été celui de la mise en place de la direction technique nationale. Au 1^{er} janvier, nous avons accueilli Carine Charlier comme DTN par intérim. Dans un contexte institutionnel complexe, elle a assuré cette mission avec un grand professionnalisme, un sens aigu du collectif, et une loyauté sans faille. Je tiens à la remercier publiquement pour le travail remarquable qu'elle a accompli. Elle continuera d'ailleurs à œuvrer aux côtés du nouveau DTN, en qualité d'adjointe.

Le 1^{er} mai, Gaël Meyer a été nommé Directeur Technique National. Cette nomination n'a pas été simple. Il m'a fallu porter, défendre, puis imposer auprès du ministère l'idée que la Fédération Française de Gymnastique méritait un DTN issu de sa propre famille, ancré dans ses réalités, doté d'une vision globale et d'une maîtrise approfondie de l'ensemble de ses neuf disciplines, et pleinement légitime pour engager les transformations à venir. Après plusieurs échanges et discussions, nous avons été entendus. C'est une décision importante pour la Fédération et une véritable satisfaction pour la gymnastique.

Dès sa prise de fonctions, Gaël a pu engager, entre autres, la réorganisation de la direction technique nationale. Il sera notamment épaulé au-delà de son adjointe Carine Charlier, par un directeur de la performance, deux DTN adjoints, l'un pour la formation, l'autre pour l'activité sportive et la déclinaison territoriale des projets, et un collectif de conseillers techniques sportifs appelés à intervenir au niveau national. Ce nouvel organigramme est renforcé par la nomination de deux entraîneurs nationaux :

- Thierry Aymes pour la GAM,
- Marie Angéline Colson pour la GAF.
- Les autres disciplines ont pour leur part conservé leurs encadrements nationaux.

Ce travail de structuration est encore en cours. La dynamique est bien engagée, portée par une volonté constante : conjuguer les compétences des élus, des cadres d'État, et du personnel fédéral, pour mettre en œuvre, ensemble, les ambitions du projet « Au cœur de la gym ».

Comme je l'évoquais en introduction, il est temps désormais de mettre en lumière les avancées concrètes de notre projet fédéral, celles qui, sur le terrain, traduisent, notre détermination à transformer et notre engagement à faire évoluer en profondeur notre Fédération.

Du projet à l'action, chantiers engagés, actions concrètes

Éthique

La précédente mandature avait amorcé un travail important sur la question de l'éthique, nous avons poursuivi et amplifié cette dynamique, en lui donnant une assise plus opérationnelle et une coordination renforcée.

Les modules éthiques ont été intégrés aux formations, un partenariat renouvelé avec Colosse aux pieds d'argile a permis de lancer les premières interventions de terrain, notamment à Rennes lors des championnats de France, et les Assises "Éthique et Performance", programmées le 23 novembre à Lyon, viendront prolonger cette mobilisation collective.

Plusieurs mesures sont aujourd'hui en cours de mise en œuvre :

- Une formation continue obligatoire pour les entraîneurs,
- Une charte éthique et de déontologie,
- Ainsi que la mise en place d'une ligne d'écoute fédérale.

Le réseau de *référénts intégrité territoriaux* a été renforcé, et une convention avec le 3018 (qui lutte contre le cyberharcèlement) est en discussion. La campagne nationale de communication "Tous unis contre la violence" est désormais finalisée et sera déployée prochainement.

L'objectif étant de construire une culture éthique fédérale partagée et de garantir à chaque pratiquant un environnement sûr, encadré, et respectueux.

Formation

Sur l'axe de la formation, les premiers jalons ont été posés avec méthode et concertation. Une enquête nationale a été menée auprès des clubs pour cerner leurs besoins, leurs contraintes et les attentes spécifiques des territoires. Le recrutement d'un ingénieur de formation, actuellement en cours, vise à structurer l'ensemble de la stratégie numérique de formation de la Fédération, et à piloter le développement de la formation à distance, pour répondre aux besoins croissants de souplesse et d'accessibilité exprimés par le terrain.

Plusieurs chantiers sont déjà engagés : les approches pédagogiques évoluent, avec l'introduction de blocs de compétences et des Open Badges. Le lancement des formations de formateurs est amorcé, une plateforme d'inscription simplifiée est en préparation, et des supports pratiques sont en cours de déploiement, notamment des tutoriels vidéo pour accompagner les clubs dans le financement de leurs actions.

Ce que nous visons, c'est une politique de formation plus cohérente, plus lisible, et ancrée dans les réalités du terrain. Une politique en faveur des bénévoles et des salariés, pensée pour faciliter et encourager l'engagement, accompagner l'évolution des compétences, et soutenir la montée en responsabilité, une politique qui lève les freins, en rendant plus visibles et plus accessibles tous les dispositifs d'aides existants.

Pratiques gymniques non compétitives

Les pratiques gymniques non compétitives sont aujourd'hui pleinement reconnues comme un levier de développement et une priorité stratégique pour renforcer notre présence sur les territoires et capter de nouveaux publics. La création de commissions dédiées, Baby Gym, ParaGym, Gym Santé, Access, grands événements non compétitifs, a permis d'impulser un travail de fond sur ces disciplines, parfois reléguées au second plan, alors même qu'elles répondent à des besoins croissants dans les clubs. Une enquête nationale auprès de ces derniers, portée par l'Observatoire des pratiques FFGym, est venue objectiver les attentes du terrain.

Parallèlement, plusieurs chantiers sont en cours : la redéfinition du programme Access Gym, en tant que référence pédagogique fédérale, est initiée ; des concertations sont ouvertes sur les volets inclusion et santé, et des discussions sont relancées avec les collectivités et partenaires médico-sociaux.

Ce mouvement s'est accompagné d'une avancée symbolique forte : la FFGym a candidaté pour rejoindre le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), affirmant ainsi sa volonté d'inscrire pleinement la gymnastique dans une dynamique inclusive et accessible à tous les publics.

Ce travail vise à ancrer durablement ces pratiques dans l'offre fédérale, à répondre concrètement aux attentes de terrain et à faire évoluer les représentations. Les pratiques non compétitives doivent être reconnues pour ce qu'elles sont, des vecteurs d'engagement, de santé, de lien social, et bénéficiers, à ce titre, d'un accompagnement à la hauteur de leur impact.

Pratiques gymniques compétitives

L'évolution des pratiques compétitives a fait l'objet de premières mesures concrètes. L'autorisation du port du short en compétition pour les gymnastes féminines, au-delà de sa portée symbolique, répond à une demande de bien-être et de liberté. Dans le même esprit, la requalification des compétitions de proximité en compétitions interclubs, l'attribution aux régions et départements de la responsabilité des programmes compétitifs à finalité régionale, ainsi que le renforcement des échanges entre les commissions nationales spécialisées et les responsables des territoires, traduisent une volonté d'ancrer les formats compétitifs dans la diversité des contextes territoriaux.

Deux expérimentations sont actuellement menées : un nouveau format du Top 12, testé dès la saison 2025-2026, construit en lien étroit avec les clubs concernés, et des e-compétitions, notamment en aérobic.

Des discussions sont également engagées avec notre partenaire Gymnova, autour de l'évolution du matériel, pour accompagner les transformations techniques et pédagogiques à venir.

Tout ce travail vise à moderniser la compétition, à clarifier les règles et les catégories, et à répondre à la diversité des attentes exprimées par les clubs, les entraîneurs et les pratiquants. Il ne s'agit pas de réformer pour réformer, mais de faire en sorte que la compétition reste un levier de progression, d'adhésion et de plaisir, pour toutes et tous.

Filière de haut niveau

La filière de haut niveau fait aujourd'hui l'objet d'un travail de fond, entamé dès les premières semaines de mandat. Un audit spécifique sur les filières GAF et GAM, a été conduit par l'Agence Nationale du Sport. La restitution est prévue le 7 juillet. En parallèle, un audit externe plus large, mené par le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges, est en cours. Il portera sur l'organisation structurelle et économique de la filière de haut niveau, toutes disciplines confondues, et sera livré en décembre.

Dans le respect des travaux en cours, nous avons néanmoins choisi d'amorcer une réflexion sur l'organisation du haut-niveau à l'échelle nationale, en lien avec les acteurs concernés.

Ce travail collectif s'accompagne de la rédaction du nouveau Projet de Performance Fédéral (PPF) et d'un chantier spécifique sur l'ancrage territorial de la performance, avec pour objectif de mieux articuler les rôles entre clubs formateurs, pôles et dispositifs régionaux.

L'enjeu est de bâtir une filière cohérente, lisible et équitable, où chaque club formateur trouve sa place, et où chaque gymnaste peut progresser dans un parcours clair, structuré et reconnu.

Clubs et structures déconcentrées

Renouer un lien direct, clair et opérationnel avec les clubs et les structures déconcentrées a été l'une de nos priorités immédiates. Cela s'est traduit par des échanges ciblés avec les territoires :

1) Dès les premières semaines : les séminaires d'accueil pour les nouveaux présidents départementaux et régionaux

2) Le colloque des structures déconcentrées en février sous une forme participative,

3) La conférence des comités régionaux en mars,

4) Et la restitution de nos travaux auprès des clubs lors d'un webinaire le 10 juin,

Nous avons poursuivi le travail de modernisation des dispositifs d'accompagnement fédéraux.

- Un Contrat d'Objectif Territorial actualisé,
- Un programme de formation dédié aux agents de développement,
- Une évolution progressive des outils numériques,
- Et l'agrément collectif du service civique.

Le chantier des systèmes d'information représente un enjeu stratégique et déterminant pour les années à venir. Le logiciel FFGym Licences fera l'objet d'une refonte complète, avec toutes les déclinaisons fonctionnelles nécessaires à la mise en œuvre du projet fédéral et aux besoins concrets des structures. De même, le site internet fédéral sera modernisé en profondeur, pour devenir plus ergonomique, plus intuitif, et pleinement au service des utilisateurs.

La rénovation de l'outil QualiClub, attendue pour 2027, viendra compléter cette transformation. Ce que nous souhaitons, c'est vous donner des outils utiles et faciles d'accès, un appui solide, et des réponses concrètes, au service de votre engagement quotidien.

Implication dans les instances nationales et internationales

La réglementation fédérale a été adaptée afin de favoriser l'intégration d'élus FFGym dans les instances internationales. Elle prévoit notamment des dérogations spécifiques permettant aux juges identifiés et aux gymnastes de haut niveau d'accéder plus rapidement à l'examen de juge international. Un recensement de nos représentants élus au sein du mouvement sportif, un discours fédéral partagé, et un plan d'influence sont en cours d'élaboration. Nous avons aussi renforcé les liens avec les pays francophones et restructuré le programme PAFENI pour accueillir davantage d'équipes étrangères.

Ces actions visent à renforcer la légitimité de la FFGym, sur le plan national comme international et à mieux faire entendre notre voix.

Qualité de vie au travail

Nous avons posé les premiers jalons d'une démarche fédérale en faveur du bien-être au travail. Un modèle d'entretien professionnel a été transmis aux structures, dans une logique d'harmonisation et de valorisation des parcours. Une première enquête sur la qualité de vie au travail a été menée en juin 2025 auprès du siège fédéral ; elle sera élargie la saison prochaine aux clubs et structures déconcentrées. Parallèlement, la Semaine de la qualité de vie au travail (QVT), déjà mise en place au siège cette semaine, a vocation à être progressivement déployée à l'échelle du territoire.

En parallèle, un programme de valorisation des métiers de la gymnastique est en construction, avec une attention particulière portée à l'environnement de travail, à la fidélisation des équipes, et à la qualité des pratiques RH.

L'enjeu est d'installer, dans la durée, une culture fédérale du bien-être, adaptée aux réalités du terrain comme à celles des salariés de nos structures.

Ce que je viens de vous présenter n'est pas une liste de mesures : c'est une trajectoire commune, une méthode assumée, et une volonté affirmée. Chaque axe répond à une même exigence de cohérence :

- Cohérence entre nos valeurs et nos décisions.
- Cohérence entre les besoins du terrain et les outils que nous déployons.
- Cohérence, enfin, entre ce que nous affirmons et ce que nous faisons.

Ce travail portera pleinement ses fruits si nous restons collectivement engagés, dans un esprit de confiance, de lucidité et d'exigence partagée.

Toutefois, pour transformer les idées en actions, et les actions en résultats, encore faut-il s'en donner les moyens. C'est tout le sens de l'adaptation de notre organisation administrative, pensée comme un levier structurant au service du projet fédéral.

Un organigramme administratif adapté aux exigences du projet fédéral

Nous avons donc procédé à des ajustements ciblés de l'organigramme administratif. Il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une mise en cohérence : clarifier les rôles, fluidifier les interactions, et renforcer notre capacité à mettre en œuvre les priorités que nous avons définies.

C'est dans cette logique qu'a été formalisée l'existence d'un cabinet de la Présidence, chargé de m'assister dans l'exercice de mes fonctions et dans la mise en œuvre de la politique fédérale. Ce cabinet intervient sur des thématiques précises : juridique, relations internationales, politiques publiques, accompagnement du projet fédéral. Il assure également la coordination administrative liée à mes déplacements, prises de rendez-vous et correspondances officielles.

Ce dispositif n'est pas une nouveauté en soi : c'est une présentation plus claire de ce qui existait déjà dans les faits. La seule évolution réside dans l'intégration de Malika Mesrar, dont l'expertise et la capacité d'action constituent un appui précieux. Elle apportera sa contribution au pilotage du projet fédéral, en lien étroit avec les Vice-Présidents et les équipes opérationnelles.

Jusqu'au 1er juillet, elle agit à titre bénévole. Elle interviendra ensuite dans le cadre d'un contrat de prestation de service, définissant précisément les contours de sa mission. Les autres membres du cabinet sont, comme toujours, des salariés ou des cadres d'État.

Ce cabinet n'est en rien un organe de pouvoir décisionnel. Il n'interfère ni dans les compétences du Bureau, ni dans celles du Comité Directeur. Il n'exerce aucun pouvoir souverain, mais apporte un appui structurant à la gouvernance fédérale.

Rien de spectaculaire. Rien de caché. Juste une organisation assumée, pensée pour l'efficacité, au service du collectif. Je viens ici de répondre, de manière factuelle, aux deux premières questions diverses posées par le Comité régional de Normandie.

Au-delà des organigrammes et des stratégies, ce sont nos gymnastes qui font vibrer la Fédération et les résultats des dernières compétitions internationales témoignent, de leur engagement et de leur talent.

Résultats internationaux – Reconstructions et promesses

Dans toutes les disciplines, nos gymnastes ont pris part aux Coupes du Monde, avec des résultats prometteurs et, dans plusieurs cas, des performances déjà au rendez-vous du très haut-niveau.

Concernant les championnats d'Europe :

En GAF, une médaille de bronze par équipe est venue récompenser un collectif résolument déterminé. Un moment fort, presque magique, porté par des gymnastes qui, après les blessures et les doutes post-JO, ont su démontrer une force intérieure remarquable.

En GAM, la dynamique de reconstruction porte déjà ses fruits. Léo Saladino a décroché le titre de vice-champion d'Europe au concours général, tandis qu'Anthony Mansard, passé tout près du podium dans ce même concours (à 0,066 point), a conclu de façon magistrale ces championnats d'Europe en remportant une belle médaille de bronze à la barre fixe. Samir Aït Saïd, engagé en individuel dans la perspective des Jeux de Los Angeles 2028, s'est qualifié pour la finale aux anneaux, témoignage d'une détermination intacte et d'une volonté de rester au plus haut-niveau.

En GR, la progression se confirme également. Nos deux jeunes individuelles ont répondu présentes, et l'ensemble, dirigé par Anna Baranova et Sara Bayon, a décroché un titre de vice-champion d'Europe aux 5 rubans, une performance historique qui envoie un signal fort pour les années à venir.

Ces résultats confirment que le potentiel est bien là, que le travail engagé donne des résultats prometteurs et que le haut niveau avance avec ambition, méthode et confiance.

Une vie fédérale vivante, une vie fédérale intense

La vitalité de notre Fédération se manifeste dans de nombreux domaines, et notamment à travers ses compétitions. Cette saison, 21 finales nationales ont été organisées partout en France, portées par des comités d'organisation motivés, performants et entourés d'équipes passionnées, rassemblées autour d'un même élan.

Parmi ces rendez-vous, l'événement de Rennes restera comme une date marquante de notre calendrier et de notre histoire. Sous l'égide de Breizh Gym, la région Bretagne a accueilli un Championnat de France hors norme, au format inédit, festif et populaire : 8 disciplines réunies sur un même site, des spectacles, des animations, des concerts, et même une nuée de mousse. Personne n'avait osé. Ils l'ont fait.

Il y a, dans cette aventure, un brin de folie et de courage joyeux, porté avec détermination par Anne-Emmanuelle Quéau, Présidente du comité d'organisation et du Comité départemental d'Ille-et-Vilaine, dont l'énergie et la ténacité ont largement contribué à cette réussite. À ses côtés, Philippe Jolivet, Président régional, Erwan Galesne, Président du Cercle Paul-Bert, et bien sûr Fanny Morel CTS en région Bretagne, ont été les piliers d'une formidable mobilisation collective.

La Fédération leur a fait confiance et elle a bien eu raison, au regard du succès éclatant de cette compétition. Un format novateur, une organisation millimétrée, une ambiance à la fois populaire et exigeante, tous les participants sont repartis avec des étoiles dans les yeux.

Une démission, une continuité assurée

Avant de conclure cette intervention, je souhaite revenir sur un événement qui a marqué le début de notre mandat : la démission pour raisons personnelles de Cyril Cloud, alors Secrétaire fédéral et en charge du haut-niveau. Ce départ, intervenu au bout de trois mois seulement, a naturellement suscité des interrogations. Je ne le cache pas : cela a été un moment difficile pour notre équipe. Je regrette profondément cette décision, qui est intervenue à un moment où chacun commençait à prendre pleinement sa place.

Comme il se doit, j'ai fait preuve de transparence. Le Bureau en a été informé, le Comité Directeur également et un courrier a été adressé à l'ensemble des clubs et structures déconcentrées le 12 avril dernier.

Aujourd'hui, le Comité régional de Normandie soulève à nouveau la question du motif de cette décision, en la reliant à la création du cabinet de la Présidence. Je tiens à lever toute ambiguïté : cette décision n'a strictement aucun rapport avec le fonctionnement du cabinet, lequel n'a, à aucun moment, interféré, de près ou de loin, avec les instances de gouvernance.

À la suite de cette démission, Alexandre Domange a été élu pour assurer la fonction de Secrétaire fédéral. Il s'en est emparé avec engagement, efficacité et clarté. Le fonctionnement fédéral n'a jamais été perturbé. Concernant le haut-niveau, j'ai personnellement repris le pilotage de cette mission, en étant accompagné par Paul Degouy, élu au Bureau, gymnaste de haut-niveau et co-président de la commission des athlètes de haut-niveau.

Ce départ n'a pas ralenti notre action. Je réponds ainsi clairement à la troisième question formulée par le Comité régional de Normandie, rappelant, au passage, que ce sujet avait déjà été traité en Comité Directeur.

Actualité, élection d'Amelie Oudéa-Castéra à la présidence du CNOSF

Je terminerais par une actualité nationale toute récente : l'élection d'Amélie Oudéa-Castéra à la présidence du CNOSF. Seule candidate en lice, elle a été élue à l'unanimité, un résultat qui n'allait pourtant pas de soi dans le contexte actuel. Cette élection marque également la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante, au sein de laquelle j'ai été élue pour siéger au conseil d'administration. C'est désormais à cette équipe qu'il revient de défendre les intérêts du sport français et de porter, avec conviction, la voix des fédérations dans les grands débats qui s'annoncent.

Conclusion, un projet partagé, une ambition collective

Je vous remercie pour votre attention, pour votre présence et pour votre engagement constant à nos côtés. Nous avons devant nous des défis immenses, mais aussi une force collective précieuse. Rien ne se fera sans vous, sans l'implication des clubs, des comités, des bénévoles et des passionnés qui font vivre la gymnastique au quotidien. Ce projet, nous le portons ensemble, avec exigence, mais aussi avec confiance. Alors, poursuivons ce que nous avons engagé, dans un esprit d'unité et de détermination. Restons

solidaires, agissons avec lucidité et ambition, et affirmons une Fédération pleinement de son temps, fière de ses racines, fidèle à ses principes, et résolument tournée vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Dominique.

Adoption du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 22 juin 2024 et de l'Assemblée Générale Elective du 23 novembre 2024

Monsieur Domange – Nous poursuivons avec l'adoption des procès-verbaux des dernières assemblées générales.

Il s'en est tenu trois : deux sur le 201^{ème} congrès fédéral à Angers le 22 juin 2024, et la troisième était électorale le 23 novembre 2024 à Paris.

Vous avez pu consulter ces procès-verbaux sur le site Internet. Nous n'avons reçu aucune remarque, donc nous allons procéder au vote de ces documents.

Je vous rappelle la procédure :

Le vote se réalise sur téléphone.

Il vous faut une connexion Internet, celle de votre téléphone ou celle de la salle.

Vous devez vous rendre sur la plateforme de vote en ligne.

Les votes sont en direct. Vous voterez pour la résolution projetée dans la salle.

Pour chaque vote vous devrez sélectionner POUR, CONTRE ou ABSTENTION puis valider avec le bouton VOTE. Tant que vous n'aurez pas cliqué sur VOTE vous pourrez changer votre choix. N'oubliez pas de cliquer sur VOTE pour valider.

Nous pouvons commencer :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2024

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 276 963 – Nombre de votants : 81

Pour	276 963	100%
------	---------	------

Contre	0	
--------	---	--

Abstention	8 065	
------------	-------	--

Le procès-verbal est adopté.

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2024

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 279 819 – Nombre de votants : 80

Pour	279 817	100%
------	---------	------

Contre	0	
--------	---	--

Abstention	0	
------------	---	--

Le procès-verbal est adopté.

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 23 novembre 2024

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 268 616 – Nombre de votants : 80

Pour	235 556	87,69%
------	---------	--------

Contre	33 060	12,31%
--------	--------	--------

Abstentions	1 171	
-------------	-------	--

Le procès-verbal est adopté.

Monsieur Domange – Je vous remercie pour l'adoption de ces procès-verbaux.

Rapport du Comité Directeur

Monsieur Domange - Nous pouvons enchaîner avec le rapport d'activité.

Le document est en ligne depuis le 9 juin et il vous a été remis sur papier à votre arrivée. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé à sa réalisation : rédaction, relecture, mise en page et diffusion.

Nous commençons par le rapport du Comité Directeur qui retrace et contextualise l'activité de la saison 2024-2025. Vous avez pu en prendre connaissance, il s'agit d'une saison d'installation de la gouvernance pour la mise en œuvre du projet « Au cœur de la Gym », et le lancement du nouveau cycle olympique.

Nous n'avons pas reçu de remarque particulière.

Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2024

Monsieur Domange – Alors je cède la parole à Monsieur Olivier Laurant, Trésorier de la FFGym pour la présentation du rapport de gestion de l'exercice 2024.

Applaudissements.

Monsieur Laurant – Comme vous l'avez remarqué, ce n'est pas Pascal Jourdan. J'en profite pour le remercier pour la qualité du travail fourni au cours des mandats successifs et le soin qu'il a pris à me transmettre les informations dans les meilleures conditions possibles. Je profite également de ce moment

pour vous remercier de la confiance octroyée à la liste « Au cœur de la Gym » pour mener à bien le projet fédéral de cette olympiade sous la présidence de Dominique Mérieux.

Nous débutons par le résultat de l'exercice, appuyé par une diapositive récapitulative. pour que vous ayez tout en tête. Les produits d'exploitation s'équilibrent et se montent à 19 241 807 € contre des charges d'exploitation qui s'élèvent à 19 583 657 €. Nous avons un résultat pour cet exercice 2024 de – 193 045 € mais je reviendrai dessus.

. On commence par une photographie d'ensemble. Ce que vous voyez en situation nette correspond à une partie de nos fonds propres pour un total de 8 799 948 €. À cela, il faut ajouter les subventions d'investissement pour avoir la vision complète. Vous avez également quelques points sur lesquels je ne reviendrai pas forcément mais qui vous donnent une idée de la solidité financière de la Fédération Française de Gymnastique. Tout d'abord la capacité d'autofinancement, reprenez que c'est notre capacité à investir. *Notre fonds de roulement est de 4 606 131 €. Il représente les ressources disponibles pour financer les dépenses courantes.*

Pour résumer, nos ressources couvrent largement nos besoins, avec une marge de sécurité importante. Tous ces éléments sont de nature à vous rassurer pleinement sur la situation financière de la Fédération avant que nous allions plus en avant sur le compte de résultat.

Dernier point, le résultat fait apparaître une perte de 193 045 €, en amélioration par rapport à 2023. Pour mémoire, l'Assemblée générale réunie à Brest le 1^{er} juillet 2023 avait voté un déficit prévisionnel de 930 000 €. L'écart constaté entre le prévisionnel et le réalisé sera détaillé au point suivant.

S'agissant des produits, plusieurs éléments expliquent l'écart favorable entre le prévisionnel et le réalisé.

Tout d'abord, le produit des licences s'est révélé supérieur aux attentes, pour un montant de 37 000 €. L'exercice étant calé sur l'année civile et les licences ayant été prises plus tôt que prévu, la dynamique de début de saison a généré un niveau de recettes plus élevé qu'anticipé. Ensuite, la revalorisation des tarifs d'engagement aux compétitions, qui n'avait pas encore été intégrée au moment du vote du budget prévisionnel, a permis de dégager un supplément de 45 000 €.

L'aide maintenue à l'alternance a également apporté 27 000 € de produits supplémentaires,

Enfin, les produits financiers ont connu une progression du fait du passage au e-paiement pour la collecte des licences, mécanisme qui augmente mécaniquement notre trésorerie en début de saison et par voie de

conséquence les intérêts perçus. Il est toutefois à préciser que le dispositif e-paiement engendre un coût d'environ 100 000 € par le paiement de commissions bancaires.

Des subventions d'investissement qui n'étaient pas prévues pour 11 000 €.

Côté charges, un écart favorable est également constaté. Une sous-consommation du budget dédié aux activités gymniques olympiques et de haut niveau conduit à une dépense inférieure de 155 000 € par rapport à la prévision. Les postes formation et communication présentent, eux aussi, des dépenses moindres, pour 126 000 €. Enfin, l'enveloppe destinée au développement territorial n'a pas été consommée à hauteur de 21 000 €. Au total, ces économies représentent 302 000 € par rapport au budget initial.

Le total explique le décalage entre le prévisionnel et le réalisé. Il faut noter que le budget était très volontariste en cette année des JO de Paris, raison pour laquelle certaines enveloppes ont pu être dotées assez largement lors de sa construction.

Au-delà des chiffres, on retiendra de cet exercice 2024, le record du nombre de licenciés dans notre Fédération, des JO de Paris qui ont marqué le monde, des réussites et les déceptions de nos gymnastes lors de ces JO et le changement de gouvernance de notre Fédération en fin d'année.

Analyse du compte de résultat

Comme je vous l'ai dit, on enregistre une perte de 193 045 € sur cet exercice 2024.

Si on analyse les produits, il me semble intéressant, afin d'apprécier correctement notre niveau d'activité, de retirer le poste assurances pour un total de 3 971 982 €. Il s'agit d'un flux de transit qui ne traduit pas nos ressources opérationnelles et ça peut fausser votre perception de ce que sont nos produits et nos charges réelles. Vous y trouvez principalement

- les cotisations, 58% de nos produits,
- les prestations de service sur lesquelles on va revenir un peu plus en détail 13%,
- des subventions et concours publics pour 26%.

Le reste, comme vous pouvez le voir, c'est de la reprise sur amortissements et provisions pour 2% et puis des autres produits divers et variés qui peuvent venir en complément pour 2%.

Nous vivons principalement des cotisations de nos licenciés et des subventions pour 84%.

Il m'a semblé intéressant de vous présenter cela pour que vous puissiez mesurer ce qu'il manque pour équilibrer nos comptes. Nous avons un déficit de seulement 1,23% en 2024. C'est ce qu'il manque réellement une fois qu'on a retiré les produits d'assurance et les charges. Il nous manque 1,23% pour équilibrer.

Les cotisations représentent toujours 57%, les subventions, toujours 26%, et puis le reste vous avez vu que ça baissait un petit peu.

Le déficit de nos charges rapporté à nos fonds propres représente 2,2 %, ce qui illustre la solidité de la Fédération. À titre indicatif, un déficit de cet ordre pourrait, s'il se répétait, être absorbé 45 années de suite sans entamer nos capacités — ce n'est évidemment pas l'objectif. En clair, nous connaissons une année déficitaire, mais nous disposons d'un patrimoine qui sécurise notre trajectoire.

Le détail de nos prestations de services (hors Maison des Sports).

Afin de permettre une comparaison pertinente pour les prochains exercices, les prestations de service sont présentées hors Maison des Sports. Ce point fera l'objet d'un sujet dédié immédiatement après. La mise en vente de la Maison des Sports, votée l'an dernier, a entraîné le départ progressif des locataires ; il est donc plus juste d'isoler ce périmètre et d'analyser l'origine actuelle de nos prestations de service.

Nous avons tout d'abord le sponsoring et le partenariat qui représentent 45 % de nos prestations. Côté compétitions, elles pèsent 1,93 % de nos produits pour 13,29 % de nos charges : pour 1 € de produit généré, environ 6 € de charges sont engagés. Les stages comptent pour 6 % des charges, l'INSEP pour 7 %, et la participation aux frais des compétitions internationales pour 20 %. Enfin, le sponsoring et mécénat représentent 5,4 % des produits fédéraux. Cela offre des marges de manœuvre à mobiliser.

La contrepartie avec le détail des charges hors assurance :

Où vont nos dépenses ? Elles vont sur :

- les salaires, charges, taxes pour 29%,
- des aides financières qui retournent dans vos structures pour les aides aux comités, aux COL, aux Pôles,

- les aides ponctuelles, on ne les reverra plus mais on les a laissées car là c'est une action de la Fédération, ce n'est pas de l'assurance. Ce sont les Jeux Olympiques et l'opération GymProxi,
- la préparation et soutien aux gymnastes, représente 22%,
- l'organisation des compétitions 13%,
- notre fonctionnement général, c'est 6%. Dans le détail, le fonctionnement du siège c'est moins de 200 000 €, vous l'avez dans les comptes,
- des autres charges pour 1%, des fonds dédiés pour 4%, on dédie des fonds sur l'exercice à venir et on reprend ceux qui étaient sur l'exercice précédent,
- dotation aux amortissements, provisions c'est 8%. C'est principalement l'agrandissement du siège et évidemment toutes les dotations aux amortissements concernant nos investissements dans les outils informatiques.

Ces charges sont en évolution, point sur lequel la Présidente a d'ores et déjà alerté.

Au terme de ces premiers mois de prise de fonction, je tiens à souligner que nous arrivons au bout d'un système. La progression de la masse salariale, notamment avec le remplacement des CTS, va se confirmer ; à chaque vacance de poste, la Fédération sera sollicitée. Parallèlement, les demandes d'aides adressées à la Fédération augmentent, ce qui renforce la pression sur nos équilibres.

Regardons désormais l'actif et le passif.

Vous avez un comparatif d'une année sur l'autre. Je vais essayer de dire les choses de manière la plus simple possible. Pour certains, c'est évident, pour d'autre je pense que ce sera intéressant de le savoir. Le passif, c'est se dire d'où viennent nos moyens financiers. Nos moyens viennent de nos fonds propres. C'est tout ce qu'on a cumulé comme résultat depuis des années. Ce sont les 8 829 281 € qui sont le cumul des résultats de la Fédération depuis qu'elle existe.

Les provisions et fonds dédiés, ce sont des fonds qui sont dédiés sur l'exercice suivant ou des provisions qu'il peut y avoir sur des risques, ça peut être par exemple des risques prud'homaux, ça peut durer 10 ans. Si vous avez une affaire qui est en cours, vous avez une provision tant que l'affaire ne sera pas close.

Ensuite, vous avez les emprunts-

On relève principalement l'acquisition des deux étages du siège de la Fédération, réalisée dans d'excellentes conditions financières. L'emprunt a été contracté au meilleur moment, à taux très faible, se

traduisant aujourd'hui par un remboursement très acceptable : une opération particulièrement favorable qui consolide le patrimoine fédéral et maîtrise la charge de dette.

Nous avons aussi quelques emprunts qui peuvent se terminer ou qui sont moins importants. C'est principalement le siège.

Maintenant examinons les dettes à court terme. Nous y trouvons notamment les dettes sociales, comme les charges URSSAF, qui sont réglées le mois suivant, ainsi que quelques dettes ponctuelles que, comme tout le monde, nous pouvons contracter en fin d'année (par exemple en décembre) et que nous apurons dans les mois qui suivent.

Mais l'élément vraiment significatif du bilan, ce sont les produits constatés d'avance, qui s'élèvent à 9 495 872 €. Un montant aussi élevé, ce n'est pas courant. De quoi s'agit-il ? Tout simplement des produits liés aux licences. Vous prenez vos licences en début de saison, mais de notre côté, nous étalons ce produit comptablement jusqu'au 31 août de l'exercice suivant. Ainsi, environ deux tiers du montant encaissé sont comptabilisés comme produits constatés d'avance.

Qu'avons-nous fait de nos moyens ? Pour y répondre, regardons l'actif.

D'abord, nous avons 9 109 000€ d'immobilisations. C'est ce qui correspond à nos investissements durables, nos acquisitions immobilières, mais aussi tout ce qui est immatériel, notamment la partie logicielle. Il est à noter que dans les années à venir, il faudra réinvestir sur cette partie-là, pour faire évoluer notre système d'information, qui sera un chantier important.

Nous avons 1 277 000 € de charges constatées d'avance. C'est le pendant des produits constatés d'avance dont on parlait tout à l'heure (9 495 872€), cela correspond aux assurances.

Enfin, regardons la trésorerie, elle est arrêtée à un instant T qui nous est plutôt favorable, ce qui donne une bonne lecture du niveau de liquidités disponibles. Nous constatons également une évolution de nos réserves, c'est-à-dire nos fonds propres. L'objectif, c'est de les mobiliser au service de nos grands projets, mais avant cela il y a plusieurs mouvements à constater.

Trois éléments sont à intégrer, tout d'abord, nous devons enregistrer la perte 2024, qui s'élève à 193 045 €. Ensuite, nous procéderons aux reprises de réserves, à savoir la réserve dédiée aux JO 2024 que l'on doit solder pour 221 000 € et la réserve de solidarité pour 20 000 €, reprise dont nous pouvons être satisfait puisqu'elle a permis d'aider la famille d'un gymnaste accidenté à financer un véhicule adapté. Le total de ces reprises est donc de 241 000 €, ce qui, une fois la perte intégrée, laisse un solde positif de 47 955 €. Enfin, il reste le solde de la réserve JO 2024, soit 779 000 € sur un million initial, une fois retirés les 221 000 € déjà repris, que l'on vient ajouter à ce résultat. Au total, cela représente 826 955 €; il est donc proposé d'affecter ce montant en report à nouveau.

En conclusion,

- une solidité financière pérenne de notre Fédération, je l'ai répété, ce n'est pas parce qu'on a perdu de l'argent sur une année qu'on n'a pas acquis une certaine assise ;
- une analyse des charges à venir, avec des postes qui vont augmenter. Comme vous le constatez dans vos structures respectives, nous arrivons au bout d'un système, l'équilibre budgétaire devient difficile et nos comptes d'exploitation sont sous tension. Il nous faut donc mener une revue fine des dépenses, pour prioriser et maîtriser notre trajectoire.
- un retour à l'équilibre budgétaire futur suscitant des évolutions de nos charges et de nos produits. On va se poser toutes les questions qu'il faut se poser sur tous les périmètres de ce que l'on fait pour être le plus efficace possible.

Si l'exercice 2024 clôturé à – 193 045 € souligne la difficulté à équilibrer nos comptes, notre bilan rassure pleinement quant à notre solidité financière et le sérieux avec lequel notre Fédération est gérée depuis des années. Néanmoins, l'analyse de nos produits et de nos charges appelle des évolutions à venir. Nous devons probablement engager plus de dépenses sur certains postes nécessitant notre soutien et nous devons en parallèle trouver de nouvelles sources de revenus pour poursuivre nos politiques volontaristes. Le retour à un équilibre de nos exercices budgétaires va nécessiter de bien appréhender l'évolution de nos dépenses et les sources de produits dont certaines semblent devoir se tarir tandis que d'autres méritent d'être développées.

Pour terminer, un grand, un immense merci à :

- mon prédécesseur qui a passé deux jours complets à m'expliquer la grande maison Fédération Française de Gymnastique ;
- notre service comptable et financier, particulièrement à sa responsable Vanessa Reck et à Loïc Morcel, le contrôleur de gestion dont j'ai pu apprécier le professionnalisme depuis mon arrivée. Vous pouvez vraiment les applaudir parce qu'ils font un boulot énorme.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Olivier. Les sujets financiers étant ouverts aux questions, je vous laisse les poser à notre trésorier si vous en avez.

Comme ce matin, levez la main pour demander un micro et présentez-vous avant de poser votre question.

Monsieur Hrimèche – Commission des sportifs de haut-niveau – Sur la reprise de la réserve Paris 2024, pourquoi est-elle séparée en deux, une fois 221 000 € et une fois le solde complet à la fin ?

Monsieur Laurant – En 2023, il a été prévu de mettre de côté, 1 000 000 € en prévision des dépenses potentielles qui pourraient advenir et donc de prévenir l'assemblée qu'une partie des fonds propres jusqu'à 1 000 000 € pourraient partir vers les JO. Compte tenu des dépenses réelles inférieures à celles prévues, nous avons récupéré 221 000 €. Si on ne touche à rien, vous auriez vu l'année prochaine une réserve pour JO 2024 de 779 000 €. Donc en fait, c'est juste de dire, les JO 2024, c'est fini. C'est un peu comme la personne qui part en vacances, qui prévoit un budget de 2 000 € et qui dépense 1 800 €. La différence de 200 €, elle les utilise pour autre chose.

Monsieur Domange – Il n'y a pas d'autres questions. Merci Olivier, tu as été clair.

Applaudissements.

Monsieur Domange – La parole est maintenant à notre commissaire aux comptes, Monsieur Bruno Rouillé, du cabinet ORCOM, pour la certification des comptes.

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Rouillé – Bonjour à toutes et à tous,

Le commissaire aux comptes est là pour vous donner son opinion sur la qualité de l'information financière qui vous est communiquée et sur la présentation qui en est faite. J'en profite pour féliciter votre trésorier pour cette présentation très pédagogique de la situation financière de la Fédération.

Je profite également, car il y a de nouvelles mandatures donc un certain nombre de personnes qui peut-être n'ont pas antérieurement participé à l'Assemblée de la Fédération, pour rappeler le rôle du commissaire aux comptes. Qu'est-ce qu'un commissaire aux comptes ? Dans vos comités, dans vos clubs parfois vous avez des vérificateurs aux comptes, vous avez des contrôleurs aux comptes ; ce sont des personnes qui, en général c'est prévu dans les statuts, sont des adhérents du club, des licenciés qui interviennent à titre bénévole et, chacun avec sa méthode, vérifie si tout est clair dans la comptabilité.

Le commissaire aux comptes est différent, nous sommes des professionnels, nous avons une profession réglementée, et un commissaire aux comptes, j'en profite pour vous le rappeler, est obligatoire dans toutes les associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subventions de la part de l'Etat au sens très large (régions, collectivités etc.). Donc regardez dans vos clubs, vos comités : si c'est le cas il est temps de désigner un commissaire aux comptes.

Nous sommes donc une profession règlementée, et le pilier de notre profession est l'indépendance ; nous sommes des professionnels indépendants, même si tout à l'heure en arrivant j'ai vu qu'on avait tenté de la faire vaciller en m'offrant de belles mogettes chocolat-praliné, mais la colonne vertébrale est stable, inébranlable et cela ne remet aucunement en cause mon indépendance dans l'opinion que je vais vous communiquer.

Notre ministère de tutelle n'est pas du tout le ministère des finances comme parfois on peut le penser, nous sommes des commissaires aux comptes, c'est donc le ministère de la justice qui nous régit. Nous avons même un gendarme qui nous régule, qui nous contrôle, qui s'appelle la HAA (Haute Autorité à l'Audit) et qui contrôle que tous les commissaires aux comptes de France travaillent selon les normes professionnelles qui leur sont applicables, et avec des rapports qui sont tous rédigés et structurés de la même manière.

Dans le cadre de notre mission, on ne regarde pas toutes les factures une par une pour les pointer et les rapprocher de la comptabilité. On a une approche d'abord de système, on regarde les processus, et s'ils sont fiables on en arrive à la conclusion qu'il y a une grande probabilité que la comptabilité qui en découle

soit elle-même fiable. Alors chez vous, on regarde par exemple toute la procédure sur les licences notamment parce qu'elle a évolué assez dernièrement, on regarde le suivi des fonds dédiés, le suivi des partenariats.

On a aussi une approche par les risques, c'est-à-dire qu'on s'assure que toutes les situations qui pourraient présenter un risque de décaissement futur sans contrepartie soient bien pris en compte dans les comptes pour vous sont présentés, notamment dans le bilan. De tout ce travail, on établit un rapport qui est structuré pour toutes les associations et pour toutes les entreprises de France de la même manière, et qui commence par une opinion. Il existe différents types d'opinions. La première est de dire que tout va bien. On peut aussi dire que tout va bien sauf un point particulier que l'on a parfaitement circonscrit. Et il y a aussi une opinion du commissaire aux comptes dans laquelle on refuse de certifier les comptes et, dans ce cas, l'assemblée doit en tirer les conséquences. Nous avons même un rôle de révélation vis-à-vis du Procureur lorsque l'on est face à des situations et des comportements qui peuvent avoir des qualifications pénales.

L'opinion concernant votre fédération : nous certifions que les comptes sont réguliers, ça signifie qu'ils respectent les règles qui sont applicables : les règles comptables, les règles fiscales, les règles sociales. Qu'ils sont sincères, donc qu'ils sont établis de bonne foi et entre autres votre présidente m'a signé un courrier dans lequel elle m'indique que selon elle toutes les informations qui ont été portées à sa connaissance sont bien traduites dans la comptabilité, et ensuite que ces comptes présentent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de votre association, et là je reviens sur les risques : a-t-on bien constaté toutes les provisions pour des risques, des litiges etc. ?

Donc retenez une certification pure et simple de vos comptes. On précise, alors après tout le cadre et les normes d'exercices professionnels dont je vous passe le détail, on rappelle notre indépendance, on justifie notre appréciation en faisant un focus particulier sur les points qu'on a regardé avec le plus d'acuité (tout ce qui est subvention, traitement des subventions, des fonds dédiés, gestion des licences, et les affectations des réserves qui vous ont été présentées à l'assemblée générale).

Ensuite nous avons un deuxième rapport, qu'on appelle rapport spécial sur les conventions réglementées. Ces conventions réglementées sont des opérations qui existent entre la fédération et d'autres structures dans lesquelles il y a des dirigeants en commun, ou des conventions qui concernent personnellement des dirigeants de la fédération. Et on ne rappelle que les nouvelles conventions. Historiquement il y avait une convention qui portait sur la rémunération des dirigeants de votre fédération et comme il y a eu un changement de gouvernance, c'est donc une convention nouvelle, et c'est la raison pour laquelle nous vous en faisons part. Cette convention concerne votre Présidente Dominique Mérieux, Cyril Cloud et Olivier Laurant, et dont la nature concerne les rémunérations mensuelles. On le rappelle (c'est la réglementation) elles ne doivent pas excéder 70% de trois fois le plafond de la sécurité sociale et les montants bruts versés

au titre de l'année 2024 sont pour Dominique Mérieux de 10 249,77€, Cyril Cloud de 3 416,57€ et Olivier Laurant de 3 146,59€.

Voilà, vous savez tout des comptes de votre Fédération et je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Monsieur Rouillé. Nous allons passer au rapport des activités sportives.

Rapport des activités sportives

Monsieur Domange – Pour introduire le rapport des activités sportives, revenons en vidéo sur l'événement majeur de la saison : les Jeux Olympiques.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Accueillons maintenant Monsieur Gaël Meyer, Directeur Technique National de la FFGym pour le rapport des activités sportives.

Monsieur Meyer – Bonjour à toutes et à tous,

Avant d'entrer dans la présentation du rapport de la Direction Technique Nationale, je souhaite tout d'abord vous dire combien je suis honoré et heureux de m'adresser à vous aujourd'hui, à l'occasion de mon tout premier congrès fédéral en tant que Directeur Technique National. C'est un moment fort et symbolique pour moi, que je garderai en mémoire.

Au moment de la rédaction du rapport d'activités, la Direction Technique Nationale était placée sous la responsabilité de Carine Charlier, nommée par le ministère pour assurer la transition après le départ programmé de Kevinn Rabaud, effectif au 31 décembre 2024. Cette période transitoire de quatre mois s'est achevée avec ma prise de fonctions le 1er mai 2025.

Cette phase a coïncidé avec l'installation de la nouvelle équipe fédérale, « Au cœur de la Gym », et les premiers jalons du programme fédéral. Elle a permis d'engager un travail essentiel : définir les modalités de collaboration entre la Direction Technique Nationale, la gouvernance et le siège fédéral. Ce chantier est loin d'être achevé et se poursuivra avec l'élaboration de l'organigramme de la DTN, qui sera pleinement opérationnel au 1er septembre 2025.

Sur le plan du contexte général, nous continuons de faire face à un recul des effectifs de conseillers techniques sportifs (CTS), avec un seuil fixé à 57 postes en 2025, selon les orientations du ministère.

La situation s'est accentuée avec le départ de quatre cadres – Kevinn Rabaud, Martine George, Dominique Francillon et Éric Besson – qui n'ont pas été remplacés, en raison de l'attente liée à la nomination du nouveau DTN. De ce fait, nous nous situons actuellement en dessous de notre effectif cible.

Par ailleurs, bien que les soutiens financiers, notamment ceux destinés au haut niveau, aient connu une baisse significative, nous pouvons souligner un point positif : le dialogue avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) reste ouvert et constructif. Cette écoute attentive permet aujourd'hui de relancer un travail en profondeur sur la redéfinition de notre système de performance pour le cycle à venir.

Paris 2024 restera une étape marquante dans l'histoire du sport en France. Un moment fort, avec son lot de joies, de réussites... mais aussi de déceptions. Désormais, il est temps de nous tourner vers l'avenir, de construire le prochain cycle et de tracer, ensemble, le chemin vers Los Angeles 2028.

Cette perspective implique des ajustements, parfois des réformes profondes, pour renforcer notre dispositif de haut niveau. Avec Christophe Lambert, nommé directeur de la performance, nous avons encadré le lancement de deux audits essentiels :

Le premier, conduit par l'Agence Nationale du Sport (ANS), porte sur l'analyse des performances en GAF et GAM sur l'ensemble du cycle écoulé.

Le second, piloté par le CDES de Limoges, vise à évaluer et à repenser la structuration du système de performance de la FFGym, dans toutes ses disciplines.

Ces travaux de fond, inscrits dans le temps long, permettront de faire évoluer notre Projet de Performance Fédéral (PPF), en cours de rédaction pour le cycle 2025-2028, et d'ouvrir des perspectives solides pour le cycle suivant.

La Fédération Française de Gymnastique s'inscrit pleinement dans les orientations fixées par le ministère des Sports, en particulier sur les questions d'éthique et d'inclusion, qui restent au cœur des priorités ministérielles. Une dynamique de transformation est engagée, et nous redoublons d'efforts pour bâtir une pratique gymnique plus accessible, plus respectueuse, bienveillante, épanouissante pour chacun et garante de l'intégrité physique et morale de nos gymnastes.

Sur le plan scolaire, la Fédération Française de Gymnastique confirme son engagement avec le dispositif "Deux heures de sport en plus au collège", dans lequel elle figure parmi les 20 premières fédérations mobilisées.

Après la 2^e édition du programme "La gym c'est classe", menée avec une vraie classe mixte en milieu scolaire, et sa contribution au projet national "Activité Physique Quotidienne", la FFGym a lancé le programme "Génération Gym", qui permet d'implanter un cycle complet de gymnastique dans les établissements.

La Direction Technique Nationale collabore actuellement avec la DGESCO à l'élaboration d'une formation dédiée aux enseignants, accessible prochainement sur la plateforme Magistère. Cette formation proposera un ensemble complet d'outils : vidéos, musiques, fiches pédagogiques, ateliers, aides à l'organisation des cycles, fiches d'évaluation.

Le site dédié au téléchargement des mallettes Access Gym connaît un nombre de téléchargements moyen d'environ 200 tous les mois. Les clubs sous la coordination des structures déconcentrées ont ainsi pu proposer tout au long de l'année, des rencontres AccessGym permettant ainsi à de nombreux gymnastes de valider leur nouveau grade.

Le secteur Baby Gym a poursuivi la modernisation de son environnement numérique, avec le développement de l'application « Coach BabyGym », dont le test a été réalisé fin 2024. Les dernières phases de test étant encore en cours.

Lors du colloque national des formateurs et référents régionaux BabyGym en août dernier, tous ces acteurs rassemblés ont participé à l'élaboration de supports et contenus sur l'enrichissement des situations pédagogiques en relation avec le kit BabyGym et sur la parentalité.

L'enveloppe PSF accompagnant les orientations retenues par la Fédération est constante : +0,09% entre 2023 et 2024.

La campagne 2024 s'est soldée par un nombre en baisse des demandeurs et par voie de conséquence, du nombre de projets à instruire : 431 demandeurs pour 980 projets soit une légère baisse d'environ 8% par rapport à 2023.

L'organisation de l'instruction s'est poursuivie dans la lignée de 2023 et de la manière suivante :

- Vérification de la recevabilité administrative par le personnel fédéral
- Instruction des projets des clubs par une équipe de coordonnateurs ETR et 2 DTN Adjoints,
- Instruction des projets des comités départementaux et régionaux par le pôle Territoires de la Fédération, les pilotes nationaux et la Direction Technique Nationale

S'agissant des grands événements non compétitifs, la France était représentée lors de 2 événements marquants :

- l'Eurogym à Bodo en juillet 2024 qui a rassemblé pas moins de 244 participants français
- le Golden Age à Burgas en septembre 2024 qui a permis à 104 tricolores de briller parmi les 2000 participants et les 20 nations représentées.

La saison 2024-2025 a été marquée par un changement important au sein du secteur des pratiques compétitives, avec le départ de Dominique Francillon, DTN adjoint en charge des compétitions, vers de nouveaux horizons professionnels à compter du 1er février 2025. Dans cette phase de transition et de réorganisation, la Direction Technique Nationale a pu s'appuyer sur l'engagement fort des cadres techniques pour garantir le bon déroulement des 21 finales nationales. Leur mobilisation a permis d'assurer une organisation fluide et efficace de ces événements majeurs.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des Comités d'Organisation Locaux pour leur accueil et leur implication. Leur contribution a été essentielle à la réussite de ces finales.

Enfin, cette saison a été placée sous le signe de l'inclusion, avec une évolution réglementaire notable : le port du short est désormais autorisé pour toutes les gymnastes féminines, marquant une avancée significative en matière de liberté et de confort dans la pratique.

Dans le secteur de la formation, l'année 2024 aura été très riche. En matière de formation initiale, une session du Diplôme d'Etat avec 31 diplômés dont 22 avec la mention acrobatique et 9 GR, a été conduite avec succès.

Pour le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), 2024 a été une année exceptionnelle avec 189 certifiés grâce à la mobilisation des comités qui mettent en place cette formation dans les régions.

Coté formation fédérale, nous avons certifié plus de 1000 animateurs, ce qui confirme la belle dynamique des formations en régions.

Pour la formation continue, cette année fut difficile pour l'offre de formation ouverte à tous. En effet, sur 27 stages proposés seulement 13 ont été mis en place pour accueillir 127 stagiaires

Nous avons aussi formé localement 75 formateurs pour encadrer les animateurs et les CQP.

A ce bilan quantitatif, notons le travail important d'ingénierie de formation qui a permis de finaliser le règlement du CQP et l'arrêté du nouveau Brevet Professionnel (BP) en blocs de compétences.

En Gymnastique artistique féminine, après une saison 2023 riche en résultats, conclue par une troisième place par équipes lors des championnats du Monde à Anvers, le secteur avait une trajectoire laissant envisager des Jeux Olympiques (JO) enthousiasmants. Les championnats d'Europe 2024 confirmaient l'étendue du potentiel de l'équipe même si déjà, les nuages s'amoncelaient.

Ces performances portent à 11 le nombre total de médailles obtenues par le secteur féminin senior sur des compétitions de référence, faisant de ce cycle l'un des plus prolifiques de son histoire avant la contre-performance de la 33ème édition des JO.

Cette grande déception a laissé des marques encore visibles en 2025 et un travail individualisé est aujourd'hui mené avec ces gymnastes pour les aider à avoir un éclairage objectif sur leur devenir.

Aujourd'hui, dans cette discipline, la Fédération a engagé un audit pour comprendre en profondeur les facteurs ayant conduit à cette désillusion majeure et proposer des pistes d'amélioration. La mise en place d'un nouveau système de performance conduit par Marie Angéline Colson, porte l'espoir de continuer à obtenir des performances mondiales durant ce cycle et préparer mieux les jeunes femmes au défi des JO de Los Angeles 2028.

Les juniors, au plus haut niveau européen et mondial en 2024 vont dès 2026 renforcer le collectif senior. Cette génération a réussi lors des championnats d'Europe Juniors une moisson de médailles jamais réalisée lors de cette compétition.

En GAM, l'année 2024 était fortement obérée par les résultats lors des championnats du Monde 2023 qui n'octroyait pas de quota par équipe pour les JO et donc une participation réduite à son strict minimum, celle de Samir Aït Saïd.

Celui-ci conduisait donc une préparation individualisée, autour de son entraîneur Kevin Dupuis, le préparateur physique Christophe Keller et le préparateur acrobatique Valentin Potapenko. Leurs efforts se sont traduits par une quatrième place aux anneaux à Paris, à un dixième du podium, après une qualification à cet agrès en troisième position.

Le reste du secteur se tournait déjà vers la prochaine olympiade avec un travail ciblé sur les juniors et les jeunes seniors pour une montée en gamme de leur niveau de difficulté et de leurs compétences compétitives.

Un audit mené conjointement avec l'ANS devrait mettre en lumière des manques sur le cycle passé et des remédiations possibles dans la préparation des JO de 2028.

L'arrivée de Thierry Aymes, désormais Entraîneur National, va redéfinir un parcours du gymnaste autour de sa fonction de généraliste afin d'avoir un collectif large en mesure d'apporter leurs performances au profit du concours par équipe, seul à délivrer de multiples quotas pour les Jeux Olympiques.

Ainsi, la nouvelle dynamique autour de l'arrivée de Thierry Aymes vise à répondre à l'objectif principal du cycle : la qualification de l'équipe aux JO 2028. La priorité est de créer un collectif de généralistes, véritable pilier d'une équipe performante complété par des spécialistes.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été un moment marquant pour la gymnastique rythmique. La performance de l'ensemble français, qui a terminé à la 6ème place, témoigne d'un parcours en constante évolution. Une 4ème place sur les qualifications, avec des passages solides, à seulement 0,15 point de la troisième place, illustre leur détermination et leur capacité à performer sous pression, soutenues par un public enthousiaste.

La performance individuelle d'Hélène Karbanov, qui a terminé 17ème, représente également une étape significative dans sa carrière.

L'objectif d'intégrer le groupe des finalistes mondiales au prochain cycle est ambitieux mais réaliste.

Le symposium de gymnastique rythmique organisé en France (INSEP) par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) a également été un moment fort sur ce début de cycle, permettant aux entraîneurs et aux représentants de nombreux pays de se réunir et d'échanger sur les nouvelles orientations du code de pointage.

Le cycle 2022-2024, en trampoline, a établi un record de médailles dans les compétitions de référence, championnats d'Europe et du Monde. Cependant, dans l'épreuve olympique si les résultats restent excellents au niveau européen, la discipline se heurte encore à la porte des podiums mondiaux

Le nouveau code de pointage amène l'ensemble du collectif à se questionner sur les stratégies et les méthodes d'entraînement pour une nécessaire montée en gamme en difficulté car cette composante va être essentielle dans ce cycle.

Le secteur des juniors et des jeunes seniors est dynamique, avec de jeunes talents à suivre, mais devra aussi effectuer ce travail de montée en gamme acrobatique pour préparer le passage chez les seniors.

Pour le tumbling, l'échéance majeure de la saison 2024 était les Championnats d'Europe juniors et seniors qui se sont tenus à Guimarães au Portugal au mois d'avril. 7 finales et 2 médailles ont ponctué cette compétition.

La structure ressource de l'activité, le pôle de Rennes a reçu les gymnastes en sélection, en suivi individuel, remplissant une fonction assez unique pour cette discipline par rapport aux autres, celle de centre ponctuel d'accueil des gymnastes selon des besoins identifiés (formation, nécessités pédagogiques, matériel plus adapté que dans leur club). Les formations sont aussi dispensées sur la structure et les clubs formateurs y trouvent un point d'appui indispensable à leur montée en compétence.

L'aérobic, basé au CREPS de Toulouse, accueille un collectif France qui a vécu une saison riche avec des résultats probants sur les coupes du Monde et tournois de jeunes. Le développement et les transferts de talents entre disciplines ont une place importante dans la stratégie de cette discipline. Ces échanges renforcent la performance et la diversité du collectif.

Deux évènements majeurs ont marqué ce début de saison 2024-2025 de la GAC, avec un retour en force des seniors sur la scène internationale gratifiant le travail réalisé avec les clubs formateurs, fournisseurs des équipes de France.

Lors des championnats du Monde de Guimarães en septembre 2024, la délégation française s'est qualifiée dans cinq finales : deux finales en duo féminin et trio féminin statique et trois finales en combiné sur les trois possibles.

La volonté de rebâtir à partir des jeunes catégories pour concurrencer les meilleures équipes est sans conteste source de réussite. La délégation française continue de grandir collectivement et d'affirmer son influence lors des compétitions de préparation et des échéances de référence. La concrétisation par des médailles ne saurait tarder.

Le parkour a rejoint la FFGym en 2020, marquant une étape importante pour son développement et sa structuration.

Cette intégration permet au parkour d'être reconnu comme une discipline sportive à part entière, avec un cadre réglementaire et des formations spécifiques des entraîneurs permettant une pratique en toute sécurité.

En matière de haut-niveau, cette saison a été marquée par 3 finales en coupes du Monde FIG et une médaille d'or lors de l'étape de coupe du Monde de Montpellier.

Il convient néanmoins d'associer à ce secteur les évolutions en matière de développement et de structuration qui se caractérisent à travers ces quelques chiffres :

Le nombre de clubs a été multiplié par 7 en 4 ans

6871 licenciés à ce jour

Un Circuit national compétitif avec une participation croissante de plus de 400 traceurs en moyenne

Plus de 600 animateurs et moniteurs diplômés depuis 2020

Et enfin, près de 70 juges formés au niveau national

Depuis le 1^{er} janvier 2025, ces deux disciplines ont désormais, à l'instar du tumbling et de l'aérobic, et évidemment des quatre disciplines olympiques, la reconnaissance ministérielle de discipline de Haut-

Niveau. Leur intégration au PPF et la structuration du système de performance sont engagées ce qui devrait modifier de façon conséquente l'environnement de pratique des gymnastes, de leur encadrement, et des clubs, impliqués au quotidien dans l'entraînement de haut-niveau.

Pour conclure mon intervention, je souhaite partager un premier bilan des actions menées durant mes 50 premiers jours de fonction.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail remarquable réalisé durant la période d'intérim, assurée par Carine Charlier. Avec le soutien de Christophe Lambert, ils ont su initier des évolutions importantes, en recentrant avec justesse notre action autour de ce qui fait notre force : le Gymnaste.

Mon arrivée a été grandement facilitée par l'implication de toutes les équipes fédérales, des élus, et par le soutien constant des membres de la Direction Technique Nationale, dont les DTN adjoints. Je remercie sincèrement chacune et chacun pour leur accueil bienveillant et leur disponibilité.

Prendre mes fonctions au mois de mai, en pleine fin de saison, représente un défi exigeant : les dossiers sont nombreux, les urgences s'enchaînent, les sollicitations sont fortes. Mais cette période dense m'a aussi offert l'opportunité de rencontrer les cadres techniques, et d'établir ensemble, les bases d'un organigramme fonctionnel pour la DTN.

Au-delà des séminaires organisés par l'ANS et le ministère, j'ai tenu à me rendre sur le terrain, au plus près de notre réalité. J'ai rencontré les gymnastes des équipes de France, visité plusieurs pôles, assisté à leurs assemblées générales, et accompagné nos équipes lors des championnats d'Europe. Ces temps d'échange, ces moments partagés, sont pour moi essentiels. Ils nourrissent notre vision, donnent du sens à nos décisions, et renforcent le lien qui nous unit autour d'un projet commun.

Parallèlement, la Direction Technique Nationale s'est pleinement investie dans plusieurs chantiers stratégiques.

D'abord, la préparation du contrat de performance 2025, en lien étroit avec l'Agence Nationale du Sport, ainsi que la construction du contrat de développement, qui devra être finalisé d'ici septembre. Nous avons également piloté la gestion des contrats PO des entraîneurs de haut-niveau – qu'il s'agisse de renouvellements ou de fins de contrat – et procédé au recrutement de deux nouveaux cadres : l'un dédié à l'accompagnement socio-professionnel de nos gymnastes de haut niveau, l'autre en charge d'une cellule innovation, centrée sur l'analyse de données et l'optimisation de la performance.

Concernant le nouveau Projet de Performance Fédéral (PPF), les délais imposés et les audits en cours nous ont conduits à soumettre un projet dit "de transition". Il ne reflète pas encore toutes les évolutions

nécessaires, mais avec l'accord de l'ANS et de la Direction des Sports, des avenants viendront l'enrichir au fil des mois, afin de renforcer notre stratégie à la lumière des résultats des audits.

Par ailleurs, en collaboration avec David Vallée, nous avons entrepris la révision du contrat de délégation avec le ministère des Sports, ainsi qu'une revue de l'ensemble des fiches de poste des salariés fédéraux en charge de missions d'expertise et d'encadrement.

Aujourd'hui, la première version de l'organigramme de la DTN est finalisée, et les dossiers les plus urgents ont été traités. Je tiens à saluer la dynamique collaborative engagée depuis ma prise de fonction, aux côtés des élus, des cadres techniques et de l'ensemble du personnel fédéral. Je suis à la fois confiant et déterminé à mener à bien les missions qui me sont confiées. Vous pouvez compter sur mon écoute, mon implication et mon engagement.

Merci à tous pour votre soutien.

Et pour conclure cette intervention, replongeons-nous ensemble dans une rétrospective dans laquelle vous retrouverez les moments forts de la saison écoulée.

Applaudissements

Monsieur Domange – Merci Gaël pour cette présentation, qui reflète la richesse et la diversité de nos activités sportives.

Rapport du médecin fédéral

Monsieur Domange - J'invite maintenant le docteur Pierre Billard, médecin fédéral, à venir présenter le rapport médical de la Fédération.

Monsieur Billard – Bonjour à toutes et à tous. Avant de démarrer ma présentation, je souhaiterais d'abord remercier la nouvelle équipe dirigeante de m'avoir accordé sa confiance pour me renouveler dans mes missions de médecin fédéral. Même si je ne dégage pas l'enthousiasme débordant de notre DTN, je vous assure que j'en suis honoré.

Le bilan de la commission médicale dont la préoccupation porte sur la santé globale, physique et mentale se traduit très concrètement par la mise en place d'un cadre médical sécurisant pour l'ensemble des licenciés : du haut niveau, avec des risques bien identifiés, jusqu'à toutes les formes de pratique, où les risques sont parfois moins visibles mais bien réels, comme l'attestent les données d'assurance.

Dans le même esprit, notre deuxième axe est de déployer la prévention, la formation et la sensibilisation autour de la santé des gymnastes, avec une organisation fédérale solide et un réseau médical structuré et bien coordonné.

2024 étant une année de transition avec l'arrivée d'une nouvelle équipe, je commencerai ma présentation par les travaux dans la continuité de ce que nous menons depuis deux olympiades, puis je présenterai les propositions et évolutions du secteur médical.

Sur la poursuite des actions, nous restons en 2024 sur la même ligne que les années précédentes : priorité aux programmes de prévention et à leur pérennité, condition indispensable pour en mesurer l'impact dans la durée. Concrètement, ces programmes sont déployés dans plusieurs structures de haut niveau, avec des équipes de kinés et une ingénierie de prévention déjà bien structurée.

Nous maintenons aussi une surveillance médicale réglementaire renforcée, au-delà du strict minimum, afin d'assurer notre obligation de moyens et de résultats pour environ 300 athlètes de haut niveau. Le suivi médical régulier est assuré par des kinésithérapeutes et des médecins (médecins d'équipes et médecins intervenant en structures) pour traiter les problèmes de santé au fil de l'eau.

Dernier point d'attention : la démographie médicale se tend. Pour éviter les ruptures de suivi quand une organisation locale ne peut pas tout couvrir, nous prévoyons des dispositifs de suppléance afin de garantir partout un suivi médical cohérent.

Côté formations, la ligne reste la même : continuité sur Gym Santé, Gym+, et sur les formations initiales (Diplômes d'État, BabyGym, parkour), afin d'intégrer pleinement les notions de santé et de prévention des blessures.

Nous avons également poursuivi l'accompagnement des équipes de France lors des stages et déplacements, pour assurer une présence médicale constante — kinésithérapeute et/ou médecin selon les besoins.

Enfin, les ajustements réglementaires — souvent invisibles mais chronophages — se font en coordination avec le secteur juridique. Ils nous permettent d'appliquer les exigences nécessaires à la sécurité des gymnastes, notamment via la structuration des clubs formateurs autour du médecin référent, chargé de coordonner les soins pour des sportifs soumis à des charges d'entraînement élevées.

Nous avons aussi assuré les actions de représentation de la Fédération dans les instances partenaires : CNOSF, Union nationale des médecins fédéraux (où l'on partage des problématiques communes entre médecins fédéraux), European Gymnastics avec une représentation fédérale assurée par le Dr Solignac, ainsi que le réseau des Maisons Sport-Santé, en appui du secteur Développement des pratiques. À cela s'ajoutent nos actions antidopage.

L'ensemble s'inscrit dans la continuité de ce qui a été engagé les saisons précédentes.

J'ai préparé un focus sur les actions marquantes, en commençant par le colloque médical 2024. Il avait une coloration particulière car positionné juste avant les Jeux olympiques et intégré au Congrès national de médecine du sport. Nous avons pu y consacrer une demi-journée entière aux sujets médicaux propres à la gymnastique, à destination de nos kinés, médecins et professionnels de santé des clubs et de la Fédération. Surtout, nous avons porté ces enjeux devant 300 à 400 professionnels de santé en France — majoritairement des médecins du sport. C'est stratégique pour attirer de nouvelles vocations : face à d'autres disciplines, notamment le sport professionnel où l'attrait peut être davantage financier, il est décisif de faire connaître les spécificités de la gymnastique pour renforcer notre réseau médical.

Et puis toujours dans le même ordre d'idée, le colloque médical 2025, se prépare et portera sur l'équilibre difficile entre la santé et la performance.

Autre action marquante : les Jeux olympiques. Sur le plan médical, nous avons eu l'honneur d'assurer la coordination de l'encadrement médical pour l'ensemble des disciplines gymniques, une marque de confiance du comité d'organisation. Nous avons reçu de nombreux éloges sur la qualité de notre dispositif, tant des délégations internationales que du CIO. C'est un travail souvent invisible, mais il a clairement montré notre capacité à prendre en charge les blessures et à accompagner la performance au plus haut niveau pendant les Jeux.

Dans le même esprit, nous avons préparé la médicalisation des Internationaux de France à l'Accor Arena. J'ai déjà évoqué, lors d'autres conférences, l'organisation particulièrement efficace mise en place : une filière d'aval formalisée et des conventions avec l'Hôtel-Dieu permettant à nos athlètes de bénéficier d'un accès dédié aux urgences de l'établissement, ainsi que d'une médicalisation sur site garantissant des prises en charge rapides et fluides.

Voilà pour les actions menées dans la continuité.

Avec le changement de gouvernance, les choses ont évolué dès la constitution de la liste, avant même le bilan de l'olympiade. Vous l'avez noté : la nouvelle équipe a intégré au Bureau fédéral ma consœur Marine, pédiatre, avec une mission de référente éthique et prévention des violences.

Dans ce prolongement, et pour aligner notre action avec ces nouvelles priorités, la commission médicale a formulé plusieurs propositions à partir du bilan de deux olympiades, forces et faiblesses. L'enjeu était double : capitaliser sur ce qui fonctionne déjà et lever les freins. Un point est apparu clairement : la santé mentale. Nous n'étions pas suffisamment outillés pour agir à la hauteur des dossiers émergents déjà mentionnés. D'où la décision de recruter un psychologue fédéral. Nous avons bien sûr de nombreux psychologues qui interviennent dans les structures, notamment pour le suivi réglementaire ; ce qui manquait, c'était un référent capable de coordonner ces compétences, d'harmoniser les pratiques et de renforcer la structuration au niveau fédéral pour répondre efficacement aux enjeux de santé mentale.

Dans le même esprit de renforcement de l'équipe médicale, a été acté également le recrutement de deux médecins supplémentaires, à temps partiel, pour encadrer les équipes de France ce qui amène à 4 le nombre de médecins des équipes de France sur le plan national.

La cellule de prévention des accidents, amorcée lors du cycle précédent a été nettement renforcée en l'élargissant au secteur formation pour que l'action passe de la statistique simple et de l'analyse de l'accident, à la mise en place de mesures correctives et préventives faites auprès des clubs.

Enfin, nous avons prévu de renforcer le travail avec la communication afin de mieux faire connaître, au grand public, les actions de santé menées par la commission médicale et, plus largement, par la Fédération. Les échanges au sein des commissions médicales du CNOSF et de l'Union nationale des médecins fédéraux le confirment : dans les faits, notre Fédération est très active sur le volet médical, mais l'image perçue ne le reflète pas toujours. Nous savons aussi que nous ne maîtrisons pas les choix éditoriaux de la presse grand public ni la façon dont l'information est traitée.

En conclusion, sur cette année de transition, nous avons pu capitaliser sur toutes les actions déjà mises en place et nous sommes maintenant un peu mieux armés pour répondre à des enjeux de taille, que sont la démographie médicale en baisse comme je vous l'ai dit, avec la difficulté de recruter des professionnels de santé ou même de pouvoir mobiliser les professionnels de santé de droit commun pour l'ensemble de nos gymnastes, et le 2^{ème} élément qui est d'accompagner les besoins croissants de la Fédération notamment en terme de santé mentale mais également vu que l'accent a été remis sur l'augmentation des actions sur la formation, la prévention et le suivi des blessures, d'être en ordre de bataille pour ça.

Et donc pour terminer j'en profite pour vous communiquer le « Save the date » que vous pouvez renvoyer à tous les professionnels de santé qui interviennent auprès de vos structures, sur la réintégration du

colloque médical au sein des Internationaux de France qui se déroulera le dimanche 14 septembre en matinée et qui portera comme je vous l'ai dit sur l'équilibre entre performance et santé puisque c'est un sujet qui touche du très haut-niveau jusqu'à l'encadrement en club sur des décisions éclairées et des regards croisés sur cette thématique.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Merci Pierre pour tout ce suivi.

Vente de la Maison des Sports

Monsieur Domange – Le Trésorier fédéral Olivier Laurant va maintenant présenter la proposition de vente de la Maison des Sports de Labège sur laquelle vous aurez à statuer tout à l'heure à la 10^{ème} résolution.

Monsieur Laurant – Avant de débiter la présentation, petit rappel utile : en 2007, la Fédération a acheté la Maison des Sports de Labège pour 1 200 000 €. S'agissant des motivations de l'époque, elles répondaient à des besoins de 2007 et ne sont plus d'actualité.

Entre 2007 et 2024, nous avons assuré la gestion des résidents de la Maison des Sports en veillant à l'équilibre financier, atteint par l'équipe précédente. Globalement, ça ne coûtait pas, mais ça ne rapportait pas non plus. Ce patrimoine a été entretenu avec soin afin de préserver sa valeur.

L'année dernière à Angers lors de l'assemblée générale, vous aviez validé la mise en vente de la Maison des Sports et le prix de vente définitif doit être validé par l'assemblée générale. C'est l'objet de mon intervention.

L'estimation de la valeur du bien immobilier est de 1 995 000 €. Lors de ma prise de fonction, dans les semaines qui ont suivi, nous avons eu une offre à 1 550 000 € que nous avons refusée. C'est important de vous le rappeler, car nous aurions pu dire oui, cela aurait peut-être fait une plus-value, mais nous avons estimé que c'était bien en deçà de ce que nous pouvions en attendre.

Nous avons reçu une deuxième proposition d'achat, cette fois-ci exactement au prix, en provenance d'un promoteur immobilier. Son projet est la réalisation d'une résidence services jeunes actifs. C'est une société qui a l'habitude de mener des projets immobiliers comme celui-ci. C'est une société solide et qui ne fera pas appel à l'emprunt, ce qui est plutôt rassurant.

La vente doit intervenir dans les 18 mois suivant la signature de la promesse de vente. La promesse de vente on ne peut la faire que si vous validez le prix de vente de 1 995 000 €.

Le Comité Directeur vous propose donc de vendre cette Maison des Sports au prix de 1 995 000 €. Nous l'avons acquise pour 1 200 000 € et pour information il reste quelques amortissements de travaux pour moins de 580 000 €.

Y a-t-il des questions ?... Non.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Merci Olivier, tant que tu es là, présente-nous le budget de l'exercice 2026.

Budget 2026

Monsieur Laurant - Ce budget 2026 constitue le premier budget élaboré par la nouvelle équipe « Au Cœur de la Gym ». Contexte général :

C'est un budget qui est présenté dans le cadre d'une succession d'exercices comptables déficitaires. Il succède à un budget 2024 présenté à l'assemblée générale 2023 à Brest avec un déficit prévisionnel conséquent de 930 000 € finalement réduit à 193 000 €.

Il succède également à un budget 2025 présenté à l'équilibre en 2024 mais, comme je vous l'ai indiqué, nous aurons ainsi à présenter un résultat meilleur que prévu sur la dernière année du cycle, tandis que nous présenterons très probablement dans un an un résultat plus dégradé que prévu lors du congrès 2026 pour ce début de cycle. 2025 ne sera certainement pas à l'équilibre.

Ce budget 2025 présenté à l'équilibre sera dégradé par la baisse des subventions de l'ANS qui a été décrite par la Présidente, une augmentation du nombre de licenciés de 2% alors qu'il était prévu 5%, des aides

financières, on l'a dit aussi, plus importantes que ce qui avait été projeté et puis tout simplement la mise en place du projet fédéral, pour lequel il y avait d'ailleurs une réserve.

Alors quelques points essentiels :

Le premier, je l'ai déjà rappelé précédemment, nos fonds propres permettent de porter le projet fédéral « Au Cœur de la Gym » sans risque, c'est important de l'avoir en tête, et d'ailleurs l'équipe précédente vous avait proposé de flécher 1 000 000 € en réserve pour porter le projet fédéral sur 2025-2028. C'est le même exercice que ce que je vous ai expliqué tout à l'heure pour la réserve concernant les JO : c'est une enveloppe qui est prévue pour permettre à l'équipe suivante, en l'occurrence la nôtre, de pouvoir développer son projet.

Et puis un point important, la vente de la Maison des Sports de Labège pourrait apporter une plus-value mais elle n'est pas au budget 2026 et pour cause : je ne sais pas si elle va intervenir en 2025 ou 2026, et surtout je ne sais pas si vous allez être d'accord, donc je ne pouvais pas le mettre dans le budget.

Présentation globale du budget 2026 :

Nous avons des charges à hauteur de 23 200 000 €. C'est un budget en augmentation de 7,8% par rapport au budget 2025. Et si on prend les derniers comptes arrêtés que nous vous avons présentés, c'est un budget qui va être en augmentation de 17,8% par rapport aux résultats 2024.

C'est un budget qui vous est présenté en déficit de 500 000 € soit 2,15% du budget.

Le prévisionnel des charges

Vous retrouvez la partie des assurances pour 26.9%, vous allez trouver exactement la même contrepartie sur les produits.

Si nous poursuivons, vient ensuite le volet activités gymniques — le déploiement de nos disciplines — sur lequel nous avons mis l'accent. J'y reviendrai en quelques mots.

La Maison des Sports, c'est évidemment atone puisqu'il restera quelques charges ou produits dans le prévisionnel, les partenariats (6,3%), l'augmentation des charges financières et dotations comptables qui reste réduite ; impôts et taxes à la marge, et toujours ces charges de personnel, les événements internationaux vous les connaissez, il s'agit notamment de l'emblématique Gym Paris.

Charges

Moins d'aides publiques concrétisées dès 2025 par la baisse de l'ANS de 250 000€, une croissance du nombre du nombre de licenciés objectivée à 2,5%. L'octroi de moyens supplémentaires aux disciplines

olympiques et de haut-niveau pour atteindre les objectifs fixés intégrant à la fois les résultats des équipes nationales et la préparation des générations suivantes, aux pôles pour pallier aux baisses de subventions publiques mais aussi à la contraction des effectifs des CTS. Ça vous a été rappelé, on en a la concrétisation.

Le rééquilibrage de certains postes de dépenses s'avèrera nécessaire, sans doute faudra-t-il mettre plus de moyens dans le marketing. Il faudra aussi plus de contrôle des coûts et des choix entre l'internalisation et l'externalisation de tâches.

Produits

Concernant le prévisionnel des produits, le tableau présente à la fois les recettes attendues et le manque à couvrir. Vous voyez ainsi une insuffisance de 2,1 %, qui donne l'ordre de grandeur de l'écart restant pour atteindre l'équilibre. Côté recettes, on retrouve : les assurances, les partenariats (sponsoring, mécénat, etc.), la part des subventions, l'événementiels international, ainsi que nos ressources propres — cotisations, compétitions et, plus largement, tout ce qui fait l'essence de nos activités.

Charges et produits

Charges : plus de moyens aux disciplines olympiques et de haut-niveau à retenir, plus de moyens aux pôles, une révision des postes de dépenses.

Produits : moins d'aide publique, une croissance des licenciés à 2,5%, une augmentation du sponsoring.

Encore une fois, vous avez la concrétisation sous les yeux de ce que j'ai pu vous décrire à savoir que nous allons avoir du travail pour retrouver un équilibre sur nos budgets.

Voilà je suis à votre disposition pour les questions.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Olivier pour cette présentation.

Adoption des résolutions

Monsieur Domange – Nous allons procéder au vote résolutions.

Vous êtes prêts ? Vous reprenez vos téléphones et je vous rappelle brièvement les modalités de vote.

Vérifiez que vous êtes bien connectés. Ensuite, cliquez sur votre lien pour accéder à la plateforme de vote.

Trois choix s'offrent à vous : pour, contre ou abstention. Pour finaliser votre vote, n'oubliez pas de cliquer sur « vote ». Nous sommes maintenant prêts à voter.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 282 347 – Nombre de votants : 79

Pour	282 347	100%
------	---------	------

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 12 et 13 avril 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit du résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de – 193 045 € de la façon suivante :

- reprise de la réserve sur le « projet olympique 2024 » pour un montant de 221 000 € ;
- reprise de la réserve sur la « provision solidarité » pour un montant de 20 000 € ;
- solde de la réserve sur le « projet olympique 2024 » pour un 779 000 € ;
- imputation du solde en report à nouveau positif soit 826 955 €.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 274 481 – Nombre de votants : 78

Pour	274 481	100%
Contre	0	
Abstention	0	

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 280 687 – Nombre de votants : 80

Pour	273 685	97,51%
Contre	7 002	2,49%
Abstention	3 090	

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2026/2027 à 160€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 283 777 – Nombre de votants : 80

Pour	273 747	96,47%
Contre	10 030	3,53%

Abstention 0

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2026/2027 à 26,50€.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 283 777 – Nombre de votants : 80

Pour	273 747	96,47%
------	---------	--------

Contre	10 030	3,53%
--------	--------	-------

Abstention	0	
------------	---	--

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2026/2027 à 170€.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 262 312 – Nombre de votants : 78

Pour	259 894	99,08%
------	---------	--------

Contre	2 418	0,92%
--------	-------	-------

Abstention	18 876	
------------	--------	--

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que le prix de la licence individuelle hors assurance pour les cadres d'Etat, les agents administratifs et techniques de la Fédération Française de Gymnastique et de ses structures déconcentrées, en activité ou à la retraite, est équivalent au prix de la licence et en suivra l'évolution chaque saison.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 265 194 – Nombre de votants : 79

Pour 265 194 100%

Contre 0

Abstention 6 807

Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2025/2026** :

* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE			
- Championnat de France	60	50	50
- Masters			

PERFORMANCE			
Championnat de France des Catégories Nationales	45	35	50
FEDERAL			
Catégories Trophée Fédéral et Festigym	22	27	44
Top 12			250

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagement de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

* pour les compétitions interrégionales, les droits d'engagement sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 276 783 – Nombre de votants : 80

Pour 268 917 97,16%

Contre 7 866 2,84%

Abstention 6 994

Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2026 tel que présenté.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 273 045 – Nombre de votants : 80

Pour 273 045 100%

Contre 0

Abstentions 10 732

Dixième résolution

En application des dispositions statutaires, de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2024 et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de la vente de la Maison des Sports, située au 190 rue Isatis à Labège (31 670) au prix de 1 995 000€.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 268 007 – Nombre de votants : 80

Pour 268 007 100%

Contre 0

Abstentions 15 770

Onzième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder le titre de membre honoraire à :

- Monsieur Xavier Baguelin ;
- Monsieur Jean-François Blanquino ;
- Monsieur James Blateau ;
- Madame Hélène Bouline ;

- Monsieur Pascal Jourdan ;
- Madame Ingrid Stutz.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 256 794 – Nombre de votants : 79

Pour	252 396	98,25%
Contre	4 498	1,75%
Abstentions	20 176	

Douzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 285 028 – Voix exprimées : 271 876 – Nombre de votants : 78

Pour	271 876	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

Monsieur Domange – La session de vote est terminée. Merci pour votre confiance.

Questions diverses

Monsieur Domange – Nous avons reçu trois questions diverses. La présidente y a répondu tout à l'heure pendant son discours introductif, ce qui nous permet d'enchaîner avec la seconde partie de cette assemblée générale, moins formelle, et vous allez découvrir l'événement Gym Paris 2025 présenté par Mickaël Deroubaix, vice-Président chargé des grands événements internationaux et nationaux et Régis Walker, Directeur Communication, Evènementiel, Marketing de la Fédération.

Moreau Sport Gym Paris 2025

Monsieur Deroubaix – Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis de la gymnastique, nous sommes à J moins 84 de notre grand rendez-vous gymnique à l'Accor Arena de Paris. Alors, en images, pour vous donner l'envie de réserver les dernières places, une édition 2025 pleine de nouveautés et de surprises.

Diffusion d'un film.

Monsieur Deroubaix – Comme vous l'avez vu, une nouvelle identité visuelle avec Moreau Sport Gym Paris et on remercie la société Moreau pour ce naming. Quelques chiffres, vous les avez sur l'écran. L'objectif est de remplir cette nouvelle édition et on compte sur vous pour contribuer à activer vos réseaux.

Le programme des festivités pendant deux jours. Merci à vous d'être les ambassadeurs de Moreau Sport Gym Paris en mobilisant les licenciés. Nous avons concocté quelques surprises, cela sera alors un grand moment gymnique français d'exception.

Monsieur Walker – Bonjour à tous. Effectivement, pour ceux qui sont déjà venus, nous allons essayer de renouveler l'expérience. Vous aurez un nouveau show d'entrée qui sera spectaculaire, je l'espère. Le samedi, comme nous l'avons fait pour les 150 ans, nous avons préparé une surprise, un spectacle qui sera différent de celui des 150 ans. On vous invite à venir, tout le monde devrait s'amuser. Et il y aura

quelques surprises que nous ne pouvons pas dévoiler ici mais qui vont vous être dévoilées au fur et à mesure sur nos réseaux sociaux dans les semaines qui viennent jusqu'à la date d'ouverture de Moreau Sport Gym Paris.

Monsieur Deroubaix – Comme je vous l'ai dit, un moment gymnique français d'exception avec un plan de communication autour de deux ambassadeurs Marine Boyer et Cyril Tommasone.

Monsieur Walker – Ils seront à nos côtés tout au long de l'épreuve, dès la phase de préparation. Nous leur demanderons de donner de la visibilité à l'événement en diffusant nos contenus et en parlant de nous tout au long de l'été. Nous avons mobilisé les équipes fédérales pour produire des vidéos qui seront diffusées sur nos réseaux sociaux. Nous avons également impliqué les clubs avec un grand concours : celui qui amènera le plus grand nombre de spectateurs (cars compris) sera récompensé. Des invitations permettront à des membres de clubs de vivre à Bercy une expérience différente de celle d'un spectateur lambda.

Nous lançons aussi une opération spéciale : des tickets cachés dans plusieurs villes (déjà Montpellier et Saint-Quentin, bientôt Rennes). Enfin, un invité surprise majeur est attendu ; certains d'entre vous le côtoient déjà dans leurs structures. Suspense : vous le découvrirez fin juillet/début août.

Monsieur Deroubaix – Comme vous l'avez vu, on a lancé la billetterie juste avant les vacances de Noël ce qui a remporté un vif succès. Nous avons introduit de nouvelles catégories de billets, avec un tarif d'entrée plus accessible et une catégorie supérieure.

Monsieur Walker – Notre objectif est de proposer des tickets d'entrée abordables. Nous avons aussi revu les catégories : nous sommes passés de 3 à 5 en s'inspirant de l'expérience des Jeux olympiques.

Nous avons créé la Golden Expérience : une offre que l'on retrouve dans beaucoup d'événements sportifs. Oui, le billet est plus cher, mais en échange vous avez une place dédiée, un accueil VIP, des cocktails... et surtout, la rencontre avec les athlètes.

Et pour celles et ceux qui pratiquent en club, nous offrons la possibilité d'aller sur le praticable, de toucher les agrès et de prendre des photos. De quoi repartir avec de vrais souvenirs.

Monsieur Deroubaix – Une équipe sympathique de professionnels dynamiques, motivés à vous livrer une nouvelle édition 2025. Merci à l'équipe fédéral de la Direction Communication, Evènementiel, Marketing, la Direction Technique Nationale et tous ceux qui vont contribuer à ce grand show gymnique. Alors, si vous n'avez pas encore réservé vos places, vous pouvez le faire en flashant avec vos téléphones le QR code.

Rendez-vous les 13 et 14 septembre 2025.

Applaudissements.

Monsieur Domange – Merci Mickaël, merci Régis, bravo à l'équipe que vous nous avez présentée.

Mise à l'honneur des anciens membres du Comité Directeur

Monsieur Domange – J'invite maintenant quatre personnes à nous rejoindre : Madame Ingrid Stutz, Monsieur Jean-François Blanquino, Madame Hélène Bouline et Monsieur James Blateau.

Madame Mérieux – Avant de remettre les plaquettes fédérales, je souhaite ouvrir une parenthèse à la fois symbolique et chargée de sens.

Nous allons prendre un instant pour saluer six membres de l'ancienne équipe fédérale, qui ont œuvré avec engagement, sérieux et un profond attachement à la Fédération pendant plusieurs années, au sein du Bureau et du Comité Directeur.

Chacun, dans ses fonctions, a apporté sa pierre à l'édifice, accompagnant les évolutions de notre Fédération et contribuant à écrire une part de son histoire.

Vous avez d'ailleurs validé, tout à l'heure, leur nomination en tant que membres d'honneur de la FFGym geste fort, qui vient reconnaître non seulement un parcours, mais surtout un engagement au long cours au service de notre fédération.

Ce soir, deux d'entre eux, Pascal Jourdan et Xavier Baguelin, n'ont pas pu se joindre à nous. Mais nous avons la chance d'avoir parmi nous James, Hélène, Ingrid et Jean-François. À vous quatre, je veux dire un mot simple et sincère : merci.

Merci pour votre engagement.

Merci pour votre disponibilité.

Merci d'avoir fait vivre cette Fédération et d'avoir, chacun à votre manière, accompagné sa transformation.

Pour marquer cette reconnaissance, la Fédération a souhaité vous remettre un présent symbolique. Un geste modeste, mais chargé de considération et d'estime.

Applaudissements.

Monsieur Domange - Merci chers amis.

Présentation des récipiendaires

Monsieur Domange - J'invite maintenant Madame Chantal Languet, présidente de la commission nationale des récompenses fédérales à venir présider la remise des plaquettes.

Madame Languet – Bonsoir à tous, Chers congressistes. Déjà je voudrais remercier Dominique parce qu'en novembre, j'ai dit adieu à beaucoup d'entre vous pensant pouvoir prendre ma retraite. Elle n'avait pas sonné. Et Dominique m'a rappelée en me disant « j'ai besoin de toi ». Pour Dominique, je ne pouvais pas dire non, donc vous allez devoir me supporter encore pendant quatre années.

Suite aux élections de novembre dernier, une nouvelle commission des récompenses et reconnaissances fédérales s'est mise en place. J'en remercie chaque membre avec lesquels j'ai beaucoup de plaisir à travailler. Hélas, pour des raisons de santé, l'un d'eux est absent à ce congrès, notre ami Robert Marchant, qui se remet d'un accident heureusement sans gravité. Il va mieux et m'a prié de l'excuser auprès de vous. Un personnage d'exception qui nous manque aujourd'hui.

Applaudissements.

Je remercie également Séverine et Nadège du siège fédéral pour leur accompagnement tout au long de la gestion des dossiers. Cette année aura été une année de transition en raison des élections dans toutes les structures déconcentrées de notre fédération. Nous avons reçu un peu moins de demandes. 97 dossiers nous sont parvenus : 14 demandes de plaquettes pour 10 retenues, 27 médailles d'or, 29 médailles d'argent pour 27 retenues, 27 médailles de bronze pour 26 retenues. Pourquoi certaines demandes n'ont-elles pu être agréées ? Certains récipiendaires étaient encore en fonction à la Fédération, ou alors non bénévoles ou encore ne répondaient pas aux critères règlementaires. Comme chaque année, les médailles seront adressées aux comités régionaux correspondants qui les remettront lors d'évènements sur leur territoire. Il en sera de même pour les cinq plaquettes dont les récipiendaires ne pouvaient être parmi nous aujourd'hui. Cependant, nous allons avoir le plaisir de tous les honorer en citant les absents et en invitant les présents à nous rejoindre à l'appel de leur nom.

Je vais donc commencer par citer les absents récipiendaires.

Charles Muzzolini – Comité régional Grand-Est – ASO Talange

57 années d'engagements bénévoles.

Joëlle Herrmann - Comité régional Grand-Est – Avenir de Colmar

50 années d'engagement au service de la gymnastique.

Jean Birtegue – Comité régional Centre Val de Loire – L'Issouldunoise

70 années de bénévolat.

Philippe Camiade – Comité régional Nouvelle-Aquitaine - Etoile Sportive Montoise

53 années de dévouement à tous les échelons.

Annie Dupont - Comité régional Nouvelle-Aquitaine - Société Miossaise de Gymnastique

Pour 48 années de bénévolat.

Jean Passicousset - Comité régional Nouvelle-Aquitaine – Captalat La Teste de Buch

C'était notre doyen, un ami qui vient de nous quitter à l'aube de ses 100 ans. Récipiendaire de la Plaque Fédérale, il était né le 11 juin 1925 et nous avions prévu de lui en faire la surprise et de lui souhaiter son anniversaire ici, avec vous. La vie en a décidé autrement. Malgré tout, nous avons donc voulu que Jean soit honoré ici, comme cela aura dû l'être et c'est le témoignage de Mona, sa fille, dont je vais me faire l'écho.

C'est Mona qui parle « *Papa fait ses premiers pas au sein des jeunes du Captalat puisque son père Maurice était le Président de cette association. A cette époque c'était un patronage qui était affilié à la FSCF et regroupait plusieurs sections : la gymnastique, le foot, le basket et une batterie de fanfare. Jean était un très bon gymnaste qui évoluait national. Très vite orphelin de son papa à l'âge de 14 ans, passionné de gym, il prit des responsabilités au sein de son club pour aider bénévolement et se mettre au service des autres. En parallèle de sa profession d'employé de banque, il gravit les différents échelons de moniteur et entraîneur sur son temps libre. Petit à petit, la société évoluant, les autres disciplines ont pris leur autonomie et le patronage devient à part entière le club de gymnastique que nous connaissons aujourd'hui. En ce temps-là, tous les jeunes passaient par la gym. C'était une institution. Puis dans les années 60, Jean soumis l'idée de se tourner vers la FFG pour proposer une gymnastique plus moderne et pour une évolution des gymnastes. Les résultats ne se feront pas attendre puisque très vite les sélections nationales ont été enregistrées avec son élève Roger Domingues. Il développa le club puis se dirigea peu à peu vers la présidence qui l'occupera jusqu'en 1991. Il fit toute sa carrière professionnelle au Crédit Commercial de France implanté à Arcachon. Tout naturellement, il fit partie du comité Aquitaine comme trésorier adjoint puis, plus tard, commissaire aux comptes. Il reçut la médaille d'or de la jeunesse et des sports en 1991 pour toutes ses années de bénévolat. En 2023, il a 98 ans, il assistait encore aux compétitions à La Teste. Il ne manquait jamais de s'informer de tous les résultats ».* C'est sa fille qui parle encore. « *Papa a eu une vie bien remplie, tournée vers les autres. Nous sommes fiers de ce qu'il a accompli, nous avons suivi son chemin ».*

La plaque est remise par Dominique Mérieux au président départemental. Elle sera remise à Mona lors d'un prochain évènement.

Applaudissements.

Madame Languet – Je vais maintenant appeler les récipiendaires présents.

Comité régional Nouvelle-Aquitaine

François Baudoin des Deux-Sèvres pour 41 années d'engagement bénévole

Un témoin écrit : « *D'aussi loin que je regarde, François a toujours fait partie de l'univers de la gymnastique en Deux-Sèvres, en Région Poitou Charentes et à présent, en Nouvelle-Aquitaine* ».

Dès 1984, François est technicien à L'Avenir Gym Chapelais durant 15 ans puis au sein de l'Espoir Gymnique Largeasse jusqu'en 2004.

Petit détour dans le Maine et Loire aux Enfants de Cholet durant 5 ans pour très vite revenir à l'Espoir Gymnique Largeasse dans les Deux-Sèvres.

Entre temps et dès 1992, vous êtes membre du Comité régional Poitou-Charentes et depuis 2020, du Comité de Nouvelle-Aquitaine.

De 1992 à 2006, vous êtes membre du Comité départemental des Deux-Sèvres dont vous assurez aujourd'hui la présidence tout comme pour « Gym 2 Sèvres » et « Jeune France Gym ».

François, l'heure de la retraite n'a pas sonné car il m'est dit également « *François a encore beaucoup à donner !* ». Je vous transmets le message.

Au-delà de nos remerciements, cette Plaquette est donc un encouragement à poursuivre votre engagement.

Jacky Sichere de la Rochefortaise en Charente, pour 58 années d'engagement.

Jacky, dès 1967 vous vous dévouez auprès des jeunes de la Rochelaise et Fraternelle Réunies, tout en mettant vos qualités de technicien au service du Comité Régional du Poitou-Charentes puis du Comité Départemental de Charente-Maritime. Aujourd'hui encore, vous dispensez votre savoir aux gymnastes de La Rochefortaise.

Au cours de ces années de technicien, vous trouverez le temps, durant 8 ans, de vous engager auprès du Comité Régional Poitou-Charentes pour la fonction de secrétaire avant de devenir jusqu'à ce jour, Vice-Président du Comité de Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 1992, vous êtes Président de La Rochefortaise, votre club de cœur et depuis 2014 celui du Comité départemental de Charente-Maritime.

La Plaquette Fédérale est la reconnaissance de ces 58 années de compétences et de dévouement.

Monsieur Sichere – Je veux juste dire un petit mot tout simplement. Je reçois avec reconnaissance et plaisir cette distinction qui concrétise et symbolise mon engagement inconditionnel pour la gym depuis de nombreuses années puisque j'ai commencé à l'âge de 7 ans et je suis encore là. Par contre, cet engagement inconditionnel, il n'est pas possible et ne dure pas dans le temps si à côté de ça vous n'avez pas un engagement dans votre vie privée, celui de votre conjoint qui supporte au quotidien mon engagement chronophage pour la gymnastique. Donc cette plaquette, je la partage avec toi, Martine.

Applaudissements.

Comité Régional Ile de France

Malika Mesrar de La Celle Saint Cloud dans les Yvelines, bénévole depuis 40 ans.

Ma Chère Malika, c'est à l'amie que je m'adresse aujourd'hui, ce qui, je dois l'avouer, me procure une certaine émotion. Nos routes se sont croisées en 1992, année où tu es élue présidente du Comité départemental des Yvelines jusqu'en 2004 alors que je l'étais moi-même en Essonne. Deux départements d'une même Région Ile de France Ouest. Depuis, nous n'avons eu de cesse de collaborer, de nous croiser et ainsi d'entretenir notre amitié, grâce à la gymnastique.

Tu étais déjà du Club de La Celle Saint Cloud, juge puis animateur dès 1985. Tu en accepteras la présidence de 2008 à 2022 tout en poursuivant tes autres engagements, puisqu'en 2004, élue Présidente de la Région d'Ile de France Ouest, tu continueras de veiller aux destinées de la Grande Région d'Ile de France au moment du remaniement territorial et jusqu'à ce début d'année.

Entre-temps, à partir de 2012, tu siégeras au Comité Directeur de notre Fédération puis au Bureau fédéral, au sein duquel tu assureras avec brio la Présidence de la Commission Qualité et Labellisation.

Aujourd'hui encore, notre Fédération n'hésite pas à te solliciter pour tes compétences.

Ma Chère Malika, cette Plaque qui t'est remise, ne signe donc pas une fin en soi, mais avant tout la marque de notre amitié, de nos remerciements pour ta fidélité ainsi que pour ton engagement.

Madame Mérieux – Je suis très émue et très fière de remettre cette plaque à Malika. Vous l'avez compris tout à l'heure puisque j'ai expliqué qu'elle était maintenant à mes côtés. On a beaucoup travaillé ensemble comme élues entre 2004 et 2024. Aujourd'hui, c'est un autre chemin, mais elle mérite vos applaudissements. C'est quelqu'un d'engagé, de loyal et je la remercie vraiment pour tout ce qu'elle a fait.

Applaudissements.

Madame Mesrar – Merci beaucoup. C'est plus facile de donner que de recevoir en tout cas ce genre de reconnaissance. J'ai toujours cultivé la culture de la reconnaissance aussi bien au niveau professionnel puisque je travaillais en RH qu'au niveau de mes fonctions bénévoles. Je sais que c'est une valeur qui est importante la reconnaissance des personnes qui œuvrent au quotidien souvent dans l'ombre pour la Fédération. Ça me touche beaucoup. La reconnaissance, elle n'est pas forcément financière, elle commence par des choses simples comme un merci. Merci à tous, merci au Comité régional Ile de France, donc Arnaud qui a pris ma relève au comité régional, pour avoir organisé ça avec les salariés du comité. Merci à tous et avec plaisir je reste à vos côtés pour accompagner encore la Fédération et le projet « Au cœur de la gym ». Merci beaucoup.

Applaudissements.

Comité régional Bretagne

James Blateau

Monsieur le Président !

Pour nous tous, tes amis, tu es et tu seras toujours James. Aussi, est-ce pour moi aujourd'hui une réelle joie qui m'est offerte de pouvoir participer à l'hommage qui t'es rendu. Je vais donc essayer de bien faire.

Comme on dit « tu es tombé dans le grand bain de la gymnastique dès le plus jeune âge » car tu n'as que 6 ans lorsque tu t'essaies à la Gymnastique à La Défense de Châtelleraut, sur les traces de ta maman, alors Présidente d'Honneur du Comité régional de Poitou-Charentes.

Mais tu es un enfant qui va grandir et avec lui, va grandir une passion. Celle du sport et plus particulièrement celle de la Gymnastique. Tes talents de gymnaste, tu les dois à toi-même bien sûr mais aussi à tous ceux qui t'accompagneront durant toute ta carrière de compétiteur.

Pour n'en citer que quelques-uns : Fernand Neveux, Jean-Louis Guillot ou Claude Merlet et bien sûr Jo Guelzec lors des stages de Zone ou nationaux.

Bon élève et donc, bon gym, durant une dizaine d'années, tu participeras, dans toutes les catégories successives, aux Finales nationales, individuelles et par équipes. Puis, jeune adulte, ce que tu as reçu, tu décides de le transmettre aux plus jeunes. Initiateur en 1977, moniteur en 1978, juge Niveaux 1 à 4 jusqu'en 1993.

Durant toutes ces années, tu poursuis tes études. Licence de psychologie tout en enchaînant des Formations d'État : Brevet d'Educateur Sportif premier et second degré, Certificat d'Educateur Sportif à l'INSEP en 1981, Master de Droit, Economie et Gestion du Sport en 2000.

En un mot « Un sportif accompli à la tête bien faite ! »

C'est en 1981 que tu intègres la Direction régionale Jeunesse et Sports de la Région Centre Orléans. Sans surprise, tu occupes alors la fonction de Conseiller Technique Régional de Gymnastique et tout naturellement tu t'investiras auprès du Comité régional de la Gymnastique, auprès de la Fédération Française de Gymnastique ou encore du Comité International Olympique pour la formation d'entraîneurs à l'étranger.

De 2000 à 2006, tu es Président du Comité régional de Bretagne.

En 2005, tu es élu Vice-Président du Comité National Olympique et Sportif en charge de la Communication jusqu'en 2013 puis membre du Conseil d'Administration jusqu'en 2021.

Mais James, parmi tous ces engagements de haut niveau, il en est un que jamais nous n'oublierons : ton engagement pour notre Fédération durant 24 ans.

Tu y es élu au Comité Directeur en 2000, Vice-Président de 2004 à 2013, année à laquelle tu accèdes à la plus haute marche du podium, Président, jusqu'aux dernières élections, fin 2024.

Oh ! je connais ta modestie et tant pis si je bouscule un peu tes habitudes. Je sais que tu ne m'en voudras pas, mais que tu le veuilles ou non, comme tes prédécesseurs, tu resteras dans l'Histoire de notre Fédération. Histoire avec un grand H, puisqu'à présent tu es inscrit pour toujours dans cette lignée d'hommes et aujourd'hui de femmes qui depuis la naissance de notre Fédération et avec toutes leurs diversités, leurs compétences et leur générosité, auront œuvré du mieux possible, pour que vive la Gymnastique Française.

Mon Cher James, depuis peu tu as transmis le flambeau mais tu laisses un bel héritage. Notre Fédération s'est construite et continuera de se construire grâce à des personnes comme toi ainsi que grâce à vous tous, ici dans cette salle, qui avez compris que donner, c'était bâtir. Tu as beaucoup donné, tous tes amis te remercient sincèrement pour tout cela.

Monsieur Bateau – Merci. Quand on était enfant ou un petit peu plus grand, on a rencontré des hommes ou des femmes qui nous ont accompagnés pour aller un petit peu plus loin. Ça c'est vraiment l'essentiel, c'est votre rôle d'éducateur. C'est notre rôle d'éducateur d'emmener des gens un petit peu plus loin. Et tous ceux qu'on a pu faire émerger parfois comme gymnaste parfois comme entraîneur parfois comme élu, c'est ça qui est important, c'est ça qui dit à un moment que le boulot a été fait. Merci vraiment pour tout ça, tous ceux qui ont vécu ça, qui nous ont aidé à vivre ça et puis pour tous ceux que vous allez accompagner à l'avenir. Vraiment merci très sincèrement. Et puis évidemment, un merci particulier à l'équipe en place et à la maîtresse de cérémonie. Merci à vous les amis.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Un grand merci Chantal pour cette belle cérémonie que tu nous as proposé en cette fin d'après-midi. C'est vrai que je suis allée rechercher Chantal alors qu'elle souhaitait mettre un terme à ses missions et je suis très contente qu'elle soit encore à mes côtés.

Applaudissements.

Reconnaitances Or QualiClub

Monsieur Domange – Après les personnes, c'est au tour des clubs d'être mis à l'honneur, et pour cela je convie Madame Agnès Lichtlé, Vice-Présidente chargée du développement des disciplines et des pratiques en milieu scolaire, Access et QualiClub pour nous présenter les récipiendaires du label QualiClub or.

Madame Lichtlé – C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que nous accueillons aujourd'hui les 4 clubs Affiliés Or.

QualiClub représente une réelle reconnaissance qui vise à promouvoir la qualité, l'efficacité et la collaboration au sein de nos organisations. Dans un monde en constante évolution, où les attentes sont de plus en plus élevées, il est essentiel de se doter d'outils et de pratiques qui nous permettent de mieux nous structurer.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont rendu cette distinction possible : les clubs qui ont construit les dossiers, les comités départementaux et régionaux, les accompagnateurs, les référents régionaux et les membres de la CNL qui les ont accompagnés.

Alors, sans plus tarder, nous allons vous présenter ces quatre clubs.

Merci beaucoup.

Grand-Est

Amicale Laïque Pierre Brossolette Vandoeuvre – Laetitia Lux (Présidente départementale)

Saint-Rémy Vittel Gymnastique – Cyrille Vincent (Président départemental)

Nouvelle-Aquitaine

Cercle d'Education Physique Poitiers Gymnastique – Elisabeth Plastiras (Présidente)

Auvergne – Rhône-Alpes

Applaudissements.

Remise des bannières.

Photo collective.

Madame Lichtlé – Un grand bravo à ces quatre clubs labellisés or et nous espérons en avoir de nombreux la saison prochaine.

Monsieur Domange – Bravo à ces représentants, merci Agnès et aussi à tous ceux qui travaillent sur la certification QualiClub, à la Fédération et dans les territoires.

Clôture

Monsieur Domange – Nous arrivons au terme de nos travaux, je clos donc cette Assemblée Générale Ordinaire.

Nous nous retrouverons tout à l'heure pour le dîner de clôture à 20h, en face, à la Maison Boinot, de l'autre côté de la route et accessible à pied en suivant le canal.

A tout à l'heure donc, et le mot de la fin revient à notre présidente, Madame Dominique Mérieux.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Alex. Merci pour la tenue de cette assemblée générale et les travaux qu'on a pu y conduire dans une ambiance sereine. Je vous remercie pour votre attention, pour votre présence et pour l'engagement que vous portez chacun à votre niveau au service de la gymnastique. Nous l'avons vu, le contexte est exigeant, les obligations se multiplient, nos ressources diminuent, les repères évoluent. Pourtant, la Fédération reste en mouvement, elle s'adapte, elle agit, elle avance. Notre plus grande force

c'est vous, je l'ai dit à plusieurs reprises, les clubs, les comités, les bénévoles, les salariés, toutes celles et ceux qui font vivre la gym au quotidien partout sur le territoire. Rien ne se fera sans vous. Alors, poursuivons avec exigence, avec loyauté, avec une vision claire et partagée, unis dans notre diversité, fidèles à nos valeurs, déterminés à faire de la FFGym une fédération pleinement de son temps au service de tous ses licenciés. Et pour prolonger ces échanges dans un esprit de convivialité, retrouvons-nous ce soir autour du traditionnel dîner, un moment chaleureux pour dialoguer, pour partager encore et toujours. Merci à vous tous et rendez-vous à 20h.

Applaudissements.

Clôture de la réunion à 18h30.